

# LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 25 AOÛT 1994

EN BREF

## LE CELLULAIRE EN ABITIBI

La technologie du téléphone cellulaire rejoindra bientôt l'Abitibi-Témiscamingue. Après deux années de pressions intensives, les gens d'affaires de la région ont obtenu un réseau de téléphonie cellulaire qu'ils pourront utiliser en juin 1995. Toutefois, seul le couloir Val-d'Or-Rouyn-Noranda sera desservi par le téléphone cellulaire.

«Pour l'instant, nous sommes satisfaits», dit Claude Poulin, président de la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda. Mais ce n'est pas un projet complet. Télébec attendra de voir la réponse de la clientèle face au nouveau réseau avant de le prolonger vers Amos, Ville-Marie et La Sarre. Ces villes ne veulent d'ailleurs pas demeurer en reste. «Il faut que nous aussi on fait le téléphone cellulaire», affirme Suzanne Blais, présidente de la Chambre de commerce d'Abitibi-Ouest.

Télébec, qui soutenait il y a à peine quelques mois que l'installation d'un tel réseau coûtait trop cher, a changé son fusil d'épaule. «Depuis la dernière étude des coûts qui avait été effectuée, bien des choses ont changé», indique Denise Leduc, directrice des communications chez Télébec. Télébec investira cinq millions \$ pour implanter le téléphone cellulaire dans la région. La compagnie prévoit que près de 1000 personnes utiliseront le téléphone cellulaire. La région de La Tuque, les îles de la Madeleine et certains endroits de la Côte-Nord et de la Gaspésie n'ont pas encore de téléphonie cellulaire.

## UN PLAN POUR LE MONT PINACLE

Pour construire sur le mont Pinnacle, près de Frelighsburg en Montérégie, un promoteur devra soumettre un plan d'aménagement d'ensemble à la municipalité.

Ainsi en ont décidé les citoyens de la petite municipalité de 1000 habitants dimanche dernier. Par voie de référendum 339 personnes se sont en effet prononcées en faveur de la modification de zonage proposée par l'actuel conseil municipal. L'issue du vote a été serrée puisque 317 personnes se sont dites contre. Près de 70 % des inscrits se sont prévalus de leur droit de vote.

L'issue du vote ne met cependant pas fin au feuilleton d'une dizaine d'années concernant le développement du mont Pinnacle. La municipalité de Frelighsburg, le maire et quatre conseillers font l'objet d'une poursuite de 6,3 millions \$ de la part d'un promoteur immobilier qui projetait d'y construire un golf, une station de ski et des résidences.

## HAUSSE DU TOURISME EN RÉGION

Plus de touristes ont visité les régions du Québec cette année aux mois de juin et juillet que pendant la même période l'année dernière, révèle une enquête du Bureau de la statistique du Québec (BSQ) effectuée pour le compte de Tourisme Québec.

Globalement, le nombre de visiteurs a augmenté de 14,4 % pour atteindre 657 498 en juin et juillet 1994 (584 545 en juin et juillet 1993). La quasi-totalité des bureaux d'information touristique ont enregistré des hausses d'achalandage. Cette tendance a été observée dans toutes les régions touristiques.

Dans l'ensemble, le nombre de chambres occupées dans les établissements hôteliers du Québec a augmenté de 9,2 % pour atteindre le chiffre de 2 687 789 en juin et juillet 1994 (2 460 339 en juin et juillet 1993). Tous les établissements, quel que soit leur taille, ont enregistré une augmentation. Compte tenu de cette hausse du nombre de chambres occupées, le taux d'occupation est passé de 56,6 % en juin et juillet 1993 à 60,5 % en juin et juillet 1994.

38 arrestations hier à Jonquière

## Les parents montent au front pour sauver des écoles

RACHEL DUCLOS  
LE DEVOIR

La lutte pour la survie des 50 écoles primaires qui ont dû fermer leurs portes irrémédiablement en juin dernier prend de l'ampleur à mesure que la rentrée scolaire se rapproche.

À Jonquière, 38 personnes ont été arrêtées hier alors qu'elles tentaient d'empêcher la Commission scolaire de Jonquière de vider l'école Notre-Dame-de-la-Présentation. L'opération a nécessité la participation de 40 policiers. Entre 80 et 100 personnes du quartier Saint-Jean-Eudes ont formé une chaîne humaine pour empêcher la commission scolaire de procéder. Elles se sont finalement assises sur la chaussée d'où elles ont été levées une à une puis emmenées au poste de police.

À Batican, en Mauricie, les parents sont en pleine campagne de finance-

ment afin de recueillir les fonds nécessaires à l'embauche de cinq professeurs qui enseignent dans l'édifice municipal tant que l'école ne sera pas rouverte.

«Nous allons poursuivre le boycott tant et aussi longtemps que nous n'avons pas gain de cause», soutient le maire de cette municipalité de 900 habitants, Denis Thiffault. «Toute la population est mobilisée. Ça ne s'est jamais vu à Batican», dit M. Thiffault.

Les parents ont décidé que les enfants ne s'exileraient pas dans les villages voisins pour recevoir leurs cours, comme l'a décrété la Commission scolaire Samuel-De-Champlain, le printemps dernier. L'édifice municipal de deux étages compte plusieurs salles inoccupées durant la journée. Le comité de défense a réuni le matériel didactique et il ne manque plus que quelques tableaux noirs.

Cinq professeurs seront engagés avec des fonds recueillis dans la population et

à l'extérieur par le comité de défense de l'école de Batican. La campagne de financement va bon train, selon le maire Denis Thiffault. «Nous pouvons tenir un mois, deux mois, trois mois.» Le maire espère tout de même que la situation se règlera rapidement. La campagne électorale est une occasion inespérée de tester les candidats régionaux quant au maintien des écoles rurales. Le comité de défense a d'ailleurs envoyé une série de questions à chacun des candidats et on exige des réponses. «Gare à ceux qui laisseront des blancs», insiste Denis Thiffault. Les réponses seront rendues publiques après la date limite de réception, le 4 septembre.

Il y aurait près de 25 comités de défense déterminés à se battre pour la survie de leur école, selon Denis Thiffault. Le maire de Batican envisage un regroupement «qui agirait comme un chien de garde» des écoles en milieu rural. Parce que, selon le maire de Batis-

can, une école, «c'est important, primordial et vital». Pour le maire Thiffault, c'est le ministère de l'Éducation qui doit prendre des mesures pour protéger les écoles en milieu rural. Pour l'instant, ce sont les commissions scolaires qui ont la pleine gestion des écoles de leur territoire.

L'école de Sainte-Marthe-du-Cap, dont la Commission scolaire Samuel-De-Champlain a décrété la fermeture en même temps que celle de Batican, vient, elle, d'être mise en vente. Le Comité de défense a échoué dans sa tentative de faire mettre en tutelle la Commission scolaire.

Des parents de deux municipalités situées près de Drummondville, Lefebvre et Saint-Lucien, ont également perdu la bataille pour la survie de leur école lorsque, le mois dernier, un juge a refusé leur demande d'injonction et leur requête en nullité des résolutions prises par les commissaires.

Créer une zone de forêt à habiter

## Solidarité rurale veut changer le modèle de gestion de la forêt

RACHEL DUCLOS  
LE DEVOIR

La forêt, raison de vivre de nombreux villages dans les bonnes années des grosses industries forestières, a été délaissée quand elle a commencé à s'épuiser. Les villages, depuis, se meurent. Aujourd'hui, cette ressource pourrait permettre à ces mêmes villages de connaître un second souffle de vie. Pour ce faire, il faut que les gens du milieu puissent la gérer.

L'organisme Solidarité rurale vient de produire un mémoire intitulé *Une forêt, un village, un espoir* proposant un mode de gestion de la forêt qui pourrait créer des milliers d'emplois. L'organisme, qui regroupe 25 membres des milieux financier, syndical, touristique, professionnel, artistique et communautaire, entend bien susciter des débats sérieux sur la question au cours des prochaines semaines. «Il faut changer le modèle de développement de la forêt, il faut la gérer d'une façon différente, il faut l'habiter», dit son président, Jacques Proulx.

Le document, qui a été entériné par le conseil d'administration de Solidarité rurale le 15 août dernier, propose de créer au Québec une zone de «forêt à habiter». Ce territoire serait concentré autour des villages et serait formé de la forêt privée actuelle et de la forêt publique qui est à l'intérieur ou à proximité des limites des municipalités.

Dans le mémoire préparé par six spécialistes de la forêt, onze «propositions générales qui doivent être immédiatement envisagées» sont mises de l'avant. En premier lieu, il est suggéré que l'État québécois «choisisse clairement et effectivement de considérer la forêt comme un territoire multiple à la disposition des populations des localités rurales, et non pas comme un simple bassin de matière première pour l'industrie forestière». Ensuite, l'État devrait créer une zone de forêt à habiter qui comprendrait la forêt privée, les lots boisés intramunicipaux et une bande de forêt publique adjacente aux municipalités.

Le mémoire suggère également une forme de partenariat entre la grosse entreprise et les populations, qui permette à cette dernière de gérer la ressource tout en continuant de fournir la matière première à l'entreprise. Pour ce faire, le gouvernement doit donner «aux populations locales et régionales, aux propriétaires et travailleurs de la forêt, le contrôle de leurs ressources forestières et la responsabilité d'en assurer la productivité sur une base durable et en particulier de faire à long terme de cette forêt

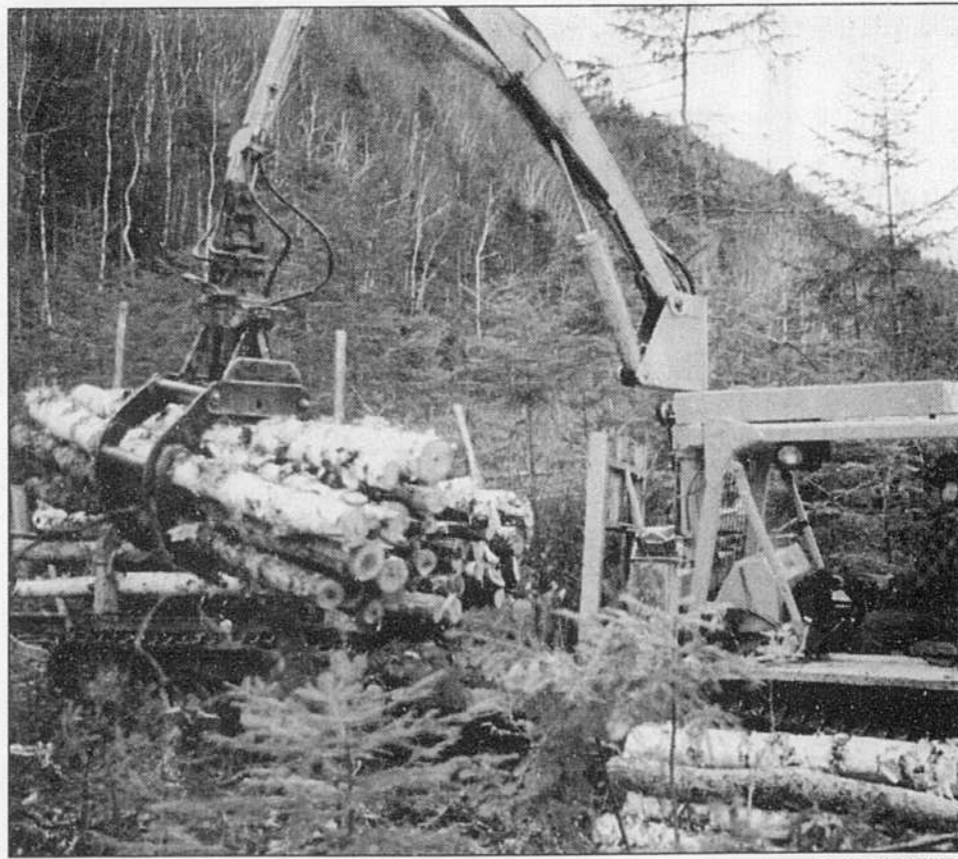


PHOTO ARCHIVES

La forêt privée représente 9 % de la superficie de la forêt québécoise.

une forêt cultivée». La création d'entreprises de transformation locales devrait également «être promue», est-il écrit dans le mémoire.

Le document stipule également que les gouvernements ne doivent pas profiter du contexte de coupures budgétaires «pour renier leur obligation à investir en priorité dans cette partie de la forêt du Québec».

La forêt privée représente 9 % de la superficie de la forêt québécoise. Elle a été surexploitée et durement affectée par l'épidémie de tordeuse des bourgeons d'épinettes. Les arbres qui y restent sont jeunes et sont des feuillus. Mais cette forêt, selon les auteurs du mémoire, présente un potentiel certain. Elle comble déjà 20 % des besoins en fibres des usines de transformation.

La forêt publique revendiquée par Solidarité rurale est constituée de lots à l'intérieur et immédiatement à l'extérieur de municipalités. Cependant, une grande partie de ces lots sont alloués par le gouvernement à des entreprises qui peuvent en disposer pendant des dizaines d'années. Des régions ont déjà amorcé des négociations avec le gou-

vernement du Québec pour la rétrocession des lots intramunicipaux non alloués et également celle des lots exploités par les compagnies. L'Abitibi-Témiscamingue a eu gain de cause au début de l'été pour une partie seulement des lots qu'elle demandait, qui sont peu intéressants du point de vue du développement. D'autres régions comme le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Haute-Mauricie ont aussi entrepris des négociations.

Les gens des régions revendiquent la gestion de leurs forêts depuis près de 30 ans. Quelques villages, entre autres ceux du JAL (Saint-Juste, Auclair et Lejeune) dans le Témiscouata ont réussi à l'obtenir au milieu des années 70. La bataille s'est intensifiée depuis quelques années. Solidarité rurale entend bien la gagner. Surtout qu'elle a l'aval de membres aux intérêts aussi diversifiés que l'Association des banquiers, l'Union des municipalités du Québec, l'Ordre des ingénieurs du Québec, les trois principaux syndicats, l'Association des cercles de fermières, les associations touristiques régionales, etc.

Les partis et les régions

## Des programmes qui manquent de rigueur

Les programmes des trois principaux partis politiques en lice dans l'actuelle campagne électorale manquent de rigueur quand ils s'agit des régions, accuse le président de Solidarité rurale et ancien président de l'Union des producteurs agricoles, Jacques Proulx.

«Nos formations politiques discutent sur les régions.» Des paroles très souvent «farfelues», ajoute M. Proulx pour qui cette campagne électorale, du point de vue du développement régional «est encore pire que les autres».

Solidarité rurale voudrait des engagements fermes de la part des partis politiques dans trois dossiers: la fermeture des écoles, le manque de médecins en région et la forêt. L'organisme voudrait également un questionnaire sur la ruralité. «Les communautés rurales seront-elles incluses et actives au sein du Québec de demain?», se demande le président.

Solidarité rurale accuse les principaux partis politiques de remettre à plus tard des discussions pressantes sur des questions qui menacent directement la survie des villages.

L'organisme s'inquiète qu'une cinquantaine d'écoles aient fermé leurs portes au mois de juin et voudrait voir une volonté ferme des partis politiques de préserver ce point central de la vie des villages.

Le problème de manque de médecins en région sera étudié par Solidarité rurale au cours des prochaines semaines. Pour l'instant, son président affirme qu'il faut «que les corporations professionnelles aient des mesures pour inciter leurs membres à prendre leurs responsabilités».

Le thème de la création d'emplois, une nécessité pour la survie des villages, est omniprésent dans cette campagne électorale, mais les partis politiques se trompent de façon de procéder, selon Solidarité rurale. «La campagne porte sur la création d'emplois. Pour moi, c'est du mensonge éhonté. Si on reste dans le même système, on ne va pas réussir à créer d'emploi», lance Jacques Proulx. Pour créer des emplois en région, Solidarité rurale propose d'utiliser une ressource depuis longtemps exploitée, mais mal, la forêt.

Cette ressource abondante et accessible, pourrait être cultivée et soignée pour en tirer le maximum. Des milliers de travailleurs pourraient en tirer leur gagne-pain. La forêt pourrait être mise en valeur pour le tourisme, pour la faune et la flore. De petites industries de transformation du bois, de production d'huiles essentielles, par exemple, pourraient voir le jour dans les villages.

R. D.



Jacques Proulx



Pour le collégial

Neal Reid

# Le Calcul différentiel et intégral

par la résolution de problèmes

2-7608-6140-6 (576 p.)



4350, avenue  
de l'Hôtel-de-Ville  
MONTREAL (Québec)  
H2W 2H5  
Téléphone:  
(514) 843-5991  
Télécopieur:  
(514) 843-5252

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+34,11	+52,05	+70,90	+0,25	+2,10
2046,68	4263,73	3846,73	72,86	383,70

## DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,408	Hong Kong (dollar)	0,1836
Allemagne (mark)	0,8878	Indonésie (rupiah)	0,000661
Australie (dollar)	1,0519	Italie (lire)	0,000912
Barbade (dollar)	0,7159	Jamaïque (dollar)	0,0478
Belgique (franc)	0,04468	Japon (yen)	0,01387
Bermudes (dollar)	1,3932	Mexique (nouv. peso)	0,4479
Brésil (réal)	1,5854	Pays-Bas (florin)	0,8229
Caraïbes (dollar)	0,5183	Portugal (escudo)	0,0091
Chine (Renminbi)	0,1664	Royaume-Uni (livre)	2,1322
Espagne (peseta)	0,0111	Russie (rouble)	0,000651
États-Unis (dollar)	1,3725	Singapour (dollar)	0,9413
Europe (ECU)	1,7248	Suisse (franc)	1,0904
France (franc)	0,2593	Taiwan (dollar)	0,0533
Grèce (drachme)	0,0063	Venezuela (bolivar)	0,00821

SOURCE BANQUE DE MONTREAL

## Minerais Lac dépose les armes aux pieds de Barrick

Toronto (PC) — Après avoir passé l'été à bloquer deux tentatives de prises de contrôle hostiles, la direction de Minerais Lac a laissé tomber les armes hier et accepté une proposition bonifiée du géant American Barrick.

«Nous avons mené la bonne bataille et, en bout de ligne, nous avons fait ce que nous croyons être dans le meilleur intérêt de nos actionnaires», a déclaré le président du conseil d'administration de Lac, M. James Pitblado, au cours d'une conférence de presse tenue au siège social d'American Barrick.

M. Pitblado a précisé qu'une nouvelle ronde de négociations avec la direction d'American Barrick avait été entreprise mardi soir et que la décision d'accepter l'offre améliorée avait été arrêtée hier après-midi.

La nouvelle offre consiste en un paiement en argent de 5 \$ plus 0,325 action ordinaire d'American Barrick pour chaque action ordinaire de Minerais Lac ou, au choix, 0,487 action ordinaire d'American Barrick pour une action ordinaire de Lac.

Les analystes ont évalué la nouvelle proposition d'American Barrick, une proposition qui a d'ailleurs surpris l'industrie, à 14,67 \$ l'action à la

fermeture des marchés hier.

«C'est vraiment une journée en or, une opportunité en or pour les actionnaires de Lac et de Barrick», a déclaré le président du conseil d'administration d'American Barrick, M. Peter Munk, qui a admis que son entreprise voulait mettre la main sur les propriétés minières que possède Lac au Chili et en Amérique centrale.

M. Munk a, par ailleurs, précisé qu'American Barrick avait décidé d'améliorer son offre après qu'il fut devenu évident que sa proposition initiale, qui venait à échéance vendredi, ne serait pas acceptée. La nouvelle proposition deviendra caduque le 6 septembre.

«Nous en sommes venus à la conclusion que pour satisfaire la majorité des investisseurs institutionnels de Lac une proposition améliorée serait opportune», a déclaré M. Munk.

La nouvelle offre ajoute 1 \$ supplémentaire en argent et une portion d'action ordinaire d'American Barrick plus importante pour chaque action ordinaire de Lac. La valeur totale de cette proposition est de 2,23 milliards \$ alors que la première était de 2,1 milliards \$.

Une offre concurrente évaluée à

2,4 milliards \$, soit environ 16 \$ par action, soumise par Royal Oak Mines de Vancouver, demeure valide et deviendra elle aussi caduque le 6 septembre prochain.

M. Pitblado a admis que le conseil d'administration de Minerais Lac endossait une proposition inférieure sur papier, mais il a souligné qu'American Barrick était un des plus importants producteurs d'or au monde. Il a ajouté que ceux qui n'étaient pas d'accord avec cette proposition pourraient de toute façon l'exprimer avec leurs actions.

«Les actionnaires vont décider légalement si cette proposition est supérieure à celle de Royal Oak, a dit M. Pitblado. Mon conseil et moi n'avons jamais eu de problème avec American Barrick en tant que compagnie, a-t-il ajouté. Le seul problème que nous avons eu, au départ, c'est que nous estimions que leur offre ne contenait pas assez de comptant, pas assez de valeurs, mais je crois que nous avons fait beaucoup de chemin pour corriger cela.»

De son côté, Peggy Witte, chef de la direction de Royal Oak, a insisté sur le fait que ce n'est pas le conseil d'administration de Minerais Lac qui prendra la décision finale. «Il est de-

venu très, très évident depuis les deux derniers mois que les actionnaires contrôlent cette compagnie, pas le conseil d'administration, et nous devons donc attendre de savoir ce que les actionnaires auront à dire», a commenté Mme Witte. Elle a ajouté qu'elle réunirait le conseil d'administration de Royal Oak pour évaluer la situation.

M. Pitblado a déclaré que la direction de Minerais Lac n'avait pas eu de pourparlers avec celle de Royal Oak pour susciter une proposition améliorée de sa part et a admis qu'il ne recherchait pas activement une meilleure offre. «Nous nous sommes entendus pour endosser cette offre (celle de Barrick), mais il n'y a rien dans cet accord qui empêche que ce soit d'autre de se présenter avec une nouvelle proposition», a-t-il déclaré.

Minerais Lac, qui a son siège social à Toronto, est l'un des cinq plus importants producteurs d'or en Amérique du Nord; l'entreprise est classée 12e au monde.

Si la proposition d'American Barrick est acceptée par les actionnaires de Minerais Lac, ceux-ci détiendront alors 20 % du capital-actions de Barrick, a précisé M. Munk.

## NOUVEAU

### Entrepreneurship technologique

Pour jeunes diplômés universitaires ayant un projet précis de création d'entreprise technologique.

*Entrepreneurship technologique:* un programme de 2<sup>e</sup> cycle intensif, offert à plein temps du 31 octobre 1994 au 16 juin 1995. Réservé à un groupe d'au plus 30 étudiants.

Vous voulez créer une entreprise technologique dans un proche avenir. Vous possédez l'expertise technique. Vous croyez en vos capacités entrepreneuriales. Pour acquérir les connaissances et les habiletés requises en gestion:

#### Le programme Entrepreneurship technologique

Séminaires-laboratoires, stages et préparation d'un plan d'affaires.

Entreprises partenaires et mentors.

#### Session d'auto-évaluation obligatoire

Le 31 août, de 18 h à 22 h.

Inscription avant le 29 août.

— ou —

Le 10 septembre, de 9 h à 13 h.

Inscription avant le 6 septembre.

Coût: 75 \$.

Le processus de sélection comprend de plus le dépôt de la demande d'admission avant le 30 septembre 1994 (coût: 200 \$) ainsi qu'une entrevue de sélection, sur invitation, entre le 5 et le 15 octobre 1994.

(514) 340-6151

**HEG**  
L'esprit d'entreprise

## Belcourt garde espoir d'éviter la faillite

LE DEVOIR

Croulant sous l'endettement, Belcourt, le géant montréalais de l'immobilier, garde espoir d'éviter la faillite après avoir cédé la gestion de 22 de ses propriétés à deux de ses principaux créanciers.

La Banque Royale a repris la gestion de sept propriétés tandis que la Métropolitaine, compagnie d'assurance-vie, à laquelle Belcourt doit 83 millions \$, a accaparé le reste. Ce créancier voulait mettre la main sur l'ensemble des 22 propriétés en cause mais Belcourt a prévenu le coup en

s'entendant avec la Banque Royale.

La Métropolitaine demandait à la Cour supérieure que lui soit cédée, en toute urgence, la gestion de ces immeubles industriels et commerciaux parce que Belcourt s'avérait incapable d'en assurer l'entretien minimal, arguait ce créancier.

Confronté à des dettes de 431,6 millions \$, l'empire de Michael Zueneshine s'est mis, plus tôt cet été, sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers. La compagnie, qui possède 116 propriétés, prévoyait présenter à la fin de 1994 une insuffisance de fonds de

roulement de près de 14 millions \$ tandis que La Métropolitaine menaçait de saisir les loyers de ses immeubles dont les hypothèques étaient en souffrance. Après un délai de six semaines, Belcourt n'était toujours pas parvenue à s'entendre avec la meute de ses créanciers et, la semaine dernière, la Cour supérieure refusait d'étendre la protection dont jouissait la compagnie immobilière.

La majorité des propriétés placées sous la coupe des deux créanciers se situent dans l'ouest de l'île de Montréal, à Dollard-des-Ormeaux, Kirkland, Pointe-Claire et Saint-Laurent,

des fiefs de Belcourt.

Dans une requête distincte, La Métropolitaine a demandé à la Cour de mettre Belcourt en faillite. La Cour doit faire connaître cette semaine la date à laquelle cette requête doit être entendue.

Dans le but d'apaiser d'autres pressants créanciers, Belcourt a offert 18 propriétés à la Sun Life et à la Prudential d'Amérique qui étudient présentement cette proposition. La semaine dernière, L'Industrielle-Alliance avait repris une immeuble de 116 appartements dont l'hypothèque de trois millions \$ était en souffrance.

## Quota estival dans le vol nolisé: la France devra céder

Les transporteurs seront en «rupture de sièges» dès septembre

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

La France continue de faire la sourde oreille aux demandes de sièges supplémentaires formulées par les transporteurs en vols nolisés canadiens. Voyant leurs besoins additionnels être comblés au compte-goutte par une direction française à qui certains prêtent des intentions vindicatives, les Transat, Royal, Canada 3000 et Air Club espèrent une fin imminente d'un supplice qui n'a pas sa raison d'être.

«Si la situation n'est pas corrigée, Royal, Canada 3000 et Air Club n'auront plus de sièges sur la France dès la première semaine de septembre et nous, à partir de la deuxième semaine d'octobre», a résumé Philippe Sureau, vice-président, marketing, du Groupe Transat.

M. Sureau participait hier à une rencontre d'information réunissant ses homologues des autres transporteurs en vols nolisés au bureau de l'Office national des transports (ONT). «Malgré nos déclarations de principe et nos vœux pieux, il reste

que le gros bout du bâton est entre les mains du gouvernement français.» L'ONT a beau multiplier les pressions, ajoute-t-il, le dernier mot appartient à la Délégation générale de l'aviation civile française (DGAC), à qui l'on a demandé de répondre cette semaine.

«À mon avis, si la DGAC dit non, elle nuirait majoritairement au retour de vacances des touristes français. En France, (les politiciens) sont particulièrement sensibles aux pressions régionales. Et soyez assuré que la province française va exercer les pressions nécessaires qui sauront contrebalancer le poids des interventions d'Air France», croit M. Sureau.

Les transporteurs en vols nolisés canadiens sur le marché Canada-France sont soumis à un contingentement de sièges estival depuis 1988. Les restrictions ont été maintenues cette année, mais avec plus de rigueur, les 341 378 sièges alloués sur le tard, alors que la période de prévention était amorcée depuis plusieurs mois, sous-estimant de 20 % les besoins exprimés alors par les compagnies aériennes. Une fois cette enveloppe

épuisée, l'ONT soumettait à la DGAC le 13 juillet dernier une demande portant sur une capacité supplémentaire de 81 167 sièges. Les représentants français n'ont répondu qu'à la pièce, égrainant 3270 places, pour ensuite n'accorder qu'une augmentation de 15 000 sièges. Ce traitement apparenté au supplice de la goutte d'eau témoigne, selon des intervenants de l'industrie, d'une certaine irritation, d'un certain malaise face à la répartition du quota initial orchestrée par l'ONT qui, en octroyant à Transat 248 510 sièges sur les 341 378 alloués, confèrait à ce transporteur un quasi-monopole sur ce marché, venait fausser les règles de la concurrence et lui permettait d'exercer une pression sur les prix.

«Nous avons demandé à l'ONT qu'il s'assure rapidement, une fois cette crise terminée, des intentions de la DGAC pour l'été prochain, a souligné Philippe Sureau. Actuellement, tous est analysé avec une vision à court terme. On voit, à tort, les charters comme étant une industrie n'agissant qu'à court terme alors qu'au contraire, nous devons planifier nos saisons très souvent un an à l'avance.»

#### Décision du tribunal du travail sur Métro-Richelieu

## Des employés veulent étendre le règlement aux ex-employés de Steinberg

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Tonifiés par une décision favorable du Tribunal du travail enjoignant Métro-Richelieu à se conformer aux dispositions de la convention collective qui prévalaient avant la vente de son secteur transport, les 150 travailleurs du centre de distribution Merit I de Montréal sont convenus, mardi, d'intensifier la lutte et de l'élargir afin qu'un autre différend majeur, touchant cette fois d'ex-employés de Steinberg, soit également l'objet d'un règlement satisfaisant.

Chez Métro on ne voulait toujours pas, hier, annoncer ses intentions deux semaines après que le Tribunal du travail eut retenu les deux griefs déposés par le Syndicat des travailleurs des Épiers-Unis Métro-Richelieu. «Il n'y a pas eu de développement. Le dossier est toujours entre les mains de nos procureurs. Malheureusement, je n'ai pas de détails à vous donner pour l'instant», s'est contenté de dire Nancy German, conseillère en communications chez Métro.

Le président du syndicat, Réjean Fleury, a finalement pu établir une communication, hier, avec la contrepartie patronale. «Interrogé sur la position qu'entend défendre Métro, on nous a dit qu'il ne fallait pas s'attendre à une réponse avant la fin de semaine.»

La décision est majeure pour les 150 travailleurs du centre de distribution Merit I de Métro. En accueillant favorablement les deux griefs déposés par le syndicat, l'arbitre Bernard Lefebvre a apporté un éclairage nouveau sur la vente par Métro-Richelieu de son secteur transport, en février 1993, vente que le syndicat assimilait plutôt à un recours à la sous-traitance, et sur la façon dont l'employeur a obtenu la démission de 77 camionneurs. Selon l'interprétation de la décision arbitrale faite par M. Fleury, Métro devra donc mettre un terme aux contrats de service signés avec trois transporteurs et réembaucher. «Nous sommes également en droit de demander le rétablissement de nos droits et réparation pour les préjudices subis.»

#### Travailleurs heureux

Réunis en assemblée mardi soir, les travailleurs touchés par la décision ont sauté de joie. «Ils venaient d'apprendre qu'ils avaient été abusés. L'arbitre a même parlé de fraude. Les gars veulent savoir leur job», a ajouté Réjean Fleury. Parant d'une manifestation prévue pour samedi, les représentants syndicaux ont également obtenu le mandat de poursuivre les démarches en vue du règlement satisfaisant d'un autre différend survenu lors de l'acquisition,

par Métro, d'une partie des points de vente de Steinberg. «Métro semble, d'ailleurs, davantage intéressée à régler ce dossier.»

M. Fleury résume ainsi cet autre dossier, touchant 500 ex-travailleurs de Steinberg. «L'acquisition des points de vente de Steinberg a amené un surplus de travail aux centres de distribution de Métro. Or cette dernière n'a finalement repris que 57 des 120 ex-employés d'entrepôt de Steinberg; elle a laissé tomber les camionneurs et le personnel clérical alors que l'article 45 du Code de travail interdit de telles pratiques.»

Après deux ans de procédures et de débats préliminaires, et après qu'une décision favorable à Métro eut été rendue en juin 1992 par le commissaire Léo Delisle «en notre absence, en l'absence des ex-Steinberg et sans que les auditions aient été enregistrées, prétend-il, on nous a enfin reconnu, le 22 juin dernier, le droit de faire la démonstration que les représentants syndicaux des ex-employés Steinberg, le Local 501, avait manqué à son devoir, qu'il n'avait pas travaillé à protéger l'intérêt de ses membres.» M. Fleury pousse plus loin et entend également faire la démonstration qu'il y aurait eu alors «collusion entre Métro et le Local 501 pour se débarrasser des travailleurs de Steinberg, qu'ils ont été de connivence.»

#### EN BREF

#### COMMANDES DE BIENS DURABLES EN BAISSÉ

Washington (AFP) — Les commandes de biens durables ont chuté de 4,2 % en juillet aux États-Unis, accusant ainsi leur plus forte baisse mensuelle depuis deux ans et demi, a annoncé hier le département du Commerce. La chute de ces commandes a pris les analystes par surprise. Ils tablaient généralement sur une augmentation de 0,3 % en juillet. Il s'agit de la plus forte baisse des commandes de biens durables — appelées à durer au moins trois ans — depuis le recul de 1,8 % en février. Ces commandes avaient augmenté de 1,2 % en juin et de 1,4 % en mai. La chute des commandes va probablement contribuer à apaiser davantage les craintes de surchauffe de l'économie et de dérapage des prix.

#### IBM RIPOSTE À COMPAQ

New York (AFP) — IBM, le premier groupe informatique mondial, a annoncé hier une réduction moyenne de 21 % des prix de ses micro-ordinateurs (PC) aux États-Unis, répondant à une offensive sur les prix lancée il y a une semaine par son rival Compaq. Pour certains produits, cette baisse va jusqu'à 27 %. Cette décision suit la réduction de 22 % des prix annoncée par Compaq la semaine passée. A produits comparables, IBM se situe désormais 5 % en dessous de son rival.

# ÉCONOMIE

La tradition d'un mois d'août chaud en bourse se maintient

## Les cours boursiers s'envolent

Bonds de 70 points à New York, 52 à Toronto et 34 à Montréal

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

La Bourse de New York s'est envolée hier, après un bond de 70 points, franchissant allégrement la barre des 3800 points, un seul psychologique qu'elle se refusait à dépasser depuis des mois. Le mois d'août sied parfaitement à la tradition qui lui demande d'être un mois chaud en bourse, une tradition qui ne fut battue en brèche qu'au déclenchement de la guerre d'Irak, en août 1990.

Le célèbre indice Dow Jones de 30 titres industriels américains a fermé hier à 3846. C'est le plus haut niveau depuis le 23 mars et il n'y a

plus de résistance jusqu'à hauteur de 4000, niveau stratosphérique que la bourse a frôlé déjà, à 3978 voici un an.

Les taureaux sont donc de retour à New York et c'est une statistique du département du Commerce annonçant une baisse de 4,2 % des commandes de biens chers en juillet, la plus importante chute en 2 1/2 ans, qui a tout déclenché. La pression sur les taux d'intérêt a diminué et il s'est d'abord produit un ralliement de presque un point sur le prix des obligations de trente ans.

En conséquence, le dollar américain s'est aussi raffermi face au yen, passant de 97 à 100 yen pour un dollar. Puis, la bourse a décollé. Il s'agit

d'un gain de près de 100 points en deux jours. Le précédent gain majeur était survenu le 5 avril dernier, avec 82 points, le Dow Jones fermant à hauteur de 3675.

La Bourse de Toronto, généralement à retardement par rapport à New York, a gagné 52 points pour fermer à 4263. On assiste donc à cette aberration que le marché new-yorkais n'est plus qu'à 400 points de l'indice de Toronto, qui était deux fois plus élevé voici quelques années.

La valeur de l'action de la principale compagnie internationale qui a son siège social à Montréal, Alcan, a bondi de 1,75 \$ hier à 34,75 \$ sur les bourses canadiennes. Inco, qui était

autrefois l'une des composantes du Dow Jones, a bondi de 1,25 \$ et la Banque de Nouvelle-Écosse a monté de 62 cents à 27,25 \$.

À Montréal, l'indice bancaire a fait un autre saut de 57 points, après une poussée de 46 points mardi. La Banque Toronto-Dominion a monté de 1 \$ à 22,12 \$. Le dollar américain a, quant à lui, cédé 0,47 centimes face au dollar canadien à 1,3725 \$. Le dollar canadien reste faible par rapport au niveau où il était lorsque John Crow a été contraint de démissionner de la Banque du Canada. La quatrième année de reprise aux États-Unis s'annonce une année canon en Bourse de New York.

## Un Ro-Na L'Entrepôt à Saint-Laurent



PHOTO RONA-DISMAT

LE GROUPE RO-NA DISMAT a procédé hier à l'ouverture officielle d'un Ro-Na L'Entrepôt à Saint-Laurent. Après celui du Carrefour Laval, il s'agit d'un deuxième magasin grande surface spécialisé dans les produits de construction et de rénovation sur un total de dix que veut implanter Ro-Na d'ici 1996. Le Ro-Na L'Entrepôt de Saint-Laurent emploie 300 personnes parlant 22 langues, une particularité visant à refléter le caractère multiethnique des territoires desservis par le magasin. D'une superficie de 125 000 pieds carrés, ce magasin est exploité en vertu d'un contrat de franchise par Matco Ravary, qui s'attend à y réaliser des ventes annuelles de plus de 40 millions \$. Il est prévu que les employés participeront à un programme de partage des bénéfices.

### Hydro-Québec

## Hausse des bénéfices

PRESSE CANADIENNE

Malgré un recul au deuxième trimestre, Hydro-Québec affiche un bénéfice net en hausse de 21,7 % pour les six premiers mois de l'année. Le revenu net de la société d'État au 30 juin a atteint 571 millions \$, 102 millions \$ de plus qu'au premier semestre de l'an dernier. Cette hausse est attribuable en grande partie aux basses températures de l'hiver dernier qui ont entraîné une consommation additionnelle au Québec de 1,3 térawattheure (TWh), ou milliard de kilowattheures.

Le volume des ventes d'électricité hors Québec a augmenté de 2,6 TWh au premier semestre et atteint 8,8 TWh. Ces résultats sont attribuables à la progression des ventes à court terme, dont plus de 75 % sur les marchés américains, a-t-on expliqué dans un communiqué. Au cours du deuxième trimestre, cependant, Hydro affiche une perte nette de 72 millions \$ comparativement à 51 millions \$ au cours de la même période l'an dernier. Hydro précise que ce trimestre est généralement déficitaire en raison de la baisse saisonnière des ventes d'électricité.

Les frais financiers se sont élevés à 1,34 milliard \$ pour les six premiers mois de l'année, en hausse de 65 millions \$ ou 5,1 % par rapport à la même période l'an dernier.

### Privation du Mont-Sainte-Anne

## Bourbeau fustige les fonctionnaires

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre des Finances, André Bourbeau, n'apprécie pas l'attitude «dégueulasse» de certains fonctionnaires de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) qui, depuis quelques jours, voire quelques semaines, coulent des informations jugées confidentielles sur la vente du Mont-Sainte-Anne.

Le ministre n'en a pas fini avec ses explications puisque le prof Lauzon a convoqué les médias à une rencontre de presse, demain, afin de dévoiler les résultats d'une étude sur la privatisation.

Au cours d'une entrevue téléphonique, hier, M. Bourbeau est revenu à la charge et a repris les propos qu'il a déjà formulés au *Devoir* le 30 juillet dernier, tout en soutenant que même «s'il faut comprendre que les fonctionnaires de la SEPAQ ont bien peur qu'en disposant du Mont-Sainte-Anne, on n'ait plus besoin de leurs services», cela ne les autorise aucunement à rendre publics les détails du contrat de vente de ce centre de ski à Club Resort et au groupe Désourdy de Bromont.

«Ils (les fonctionnaires) se prêtent à un jeu de très mauvais goût en ce qui concerne la loyauté qu'ils doivent avoir normalement à l'endroit de leur employeur», a souligné le ministre. M. Bourbeau trouve «indécent de voir continuellement certains fonctionnaires qui égrènent le dossier du Mont-Sainte-Anne — un peu comme un striptease — pour tenter de le maintenir toujours sur la place publique».

Le ministre, qui a indiqué que le contrat de vente devait être effectivement conclu dans les prochaines heures, est convaincu que ce sont des employés de la SEPAQ qui sont à l'origine des fuites et il trouve étonnant que les médias traitent différemment la transaction du Mont-Sainte-Anne «par rapport aux 39 autres privatisations» effectuées par le gouvernement libéral depuis quelques années.

«Moi, je trouve ça un peu dégueulasse, a-t-il dit, mais par contre, ça ne me dérangerait pas si c'était fait correc-

tement. Je suis étonné qu'un journal puisse toujours prendre un point de vue unique comme celui-là (celui des fonctionnaires).»

«On cite toujours des sources proches du vendeur et les dossiers se retrouvent sur la place publique», a ajouté M. Bourbeau.

Le ministre continue de penser que cette façon d'agir n'a rien pour encourager les gens d'affaires du secteur privé à négocier avec le gouvernement pour acheter des sociétés d'État. «Mais que voulez-vous, a-t-il précisé, je ne peux quand même pas mettre les fonctionnaires déloyaux en prison.»

Par ailleurs, le ministre a réitéré que tous les établissements de plein air appartenant à l'État allaient fort probablement être cédés au secteur privé.

Pour lui, il n'est vraiment pas question d'accepter un moratoire sur la vente du Mont-Sainte-Anne en attendant le résultat du scrutin du 12 septembre, comme l'a demandé le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau. «Ce n'est pas parce qu'on est en campagne électorale, a-t-il conclu, que le gouvernement doit cesser de fonctionner.»

### Dévoilement d'une étude

Cette sortie coïncide avec l'envoi, hier, d'un communiqué de presse invitant les médias à une rencontre, demain, avec les professeurs de sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal Michel Bernard et Léo-Paul Lauzon. Ces professeurs dévoileront alors les résultats d'une étude sur la privatisation du Mont-Sainte-Anne. Selon les faits saillants de l'étude, le gouvernement libéral ferait un cadeau d'au moins 22 millions \$ aux acheteurs du domaine skiable. «Un calcul plus approfondi et très conservateur montre que le gouvernement libéral subira une perte de 6,4 millions \$ sur l'actif d'exploitation et de 15,6 millions \$ sur les terrains à vocation récréative. Même avec une pénalité, l'annulation de cette vente de feu restructurerait avantageusement», peut-on lire dans l'invitation.

### Trop occupés à l'inflation, pas assez au chômage

## Galbraith critique les leaders économiques

Toronto (PC) — Nos leaders économiques sont tellement obsédés par le contrôle de l'inflation qu'ils semblent ne pas se soucier des conséquences désastreuses de cette politique, à savoir la récession et le chômage, a déclaré hier le légendaire économiste John Kenneth Galbraith.

Galbraith a vertement dénoncé les politiques économiques actuellement en vogue qui donnent priorité à la stabilité des prix au détriment du sort réservé aux pauvres et aux sans emploi.

À l'occasion d'une conférence devant l'Association du barreau canadien, l'économiste de 85 ans a soutenu que les leaders politiques et du monde des affaires s'opposaient aujourd'hui à toute mesure de stimulation de l'économie ou à des politiques fiscales qui favoriseraient la croissance uniquement parce qu'ils craignent l'inflation.

Le président américain Bill Clinton avait mis de l'avant un modeste programme pour stimuler l'écono-

mie mais l'a rapidement abandonné après son élection, a rappelé le professeur à la retraite de l'université Harvard.

Bien qu'il ait grandi au Canada, M. Galbraith habite aux États-Unis depuis plus de 50 ans. Ses opinions économiques libérales ont reçu l'attention de plusieurs présidents américains depuis Roosevelt jusqu'à Clinton.

L'économiste a par ailleurs affirmé que les préoccupations actuelles quant à la croissance des déficits gouvernementaux étaient exagérées. La piètre performance de l'économie depuis quelques années est «loin de déplaire» à certaines élites qui profitent de la stabilité des prix tout en ne subissant aucune perte de revenus, a-t-il affirmé.

La récession comporte également des avantages pour les capitalistes, a-t-il ajouté. «Un taux de chômage élevé a rendu la force de travail plus maléable, moins revendicatrice», a déclaré M. Galbraith.

# COUP D'ŒIL BOURSIER

## Marché en cavale

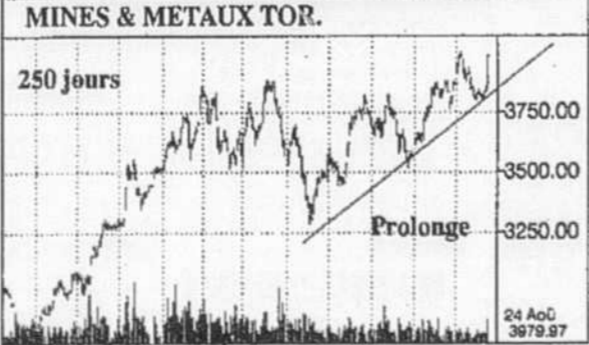
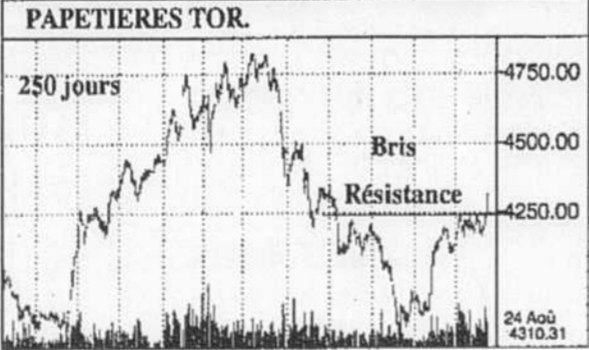
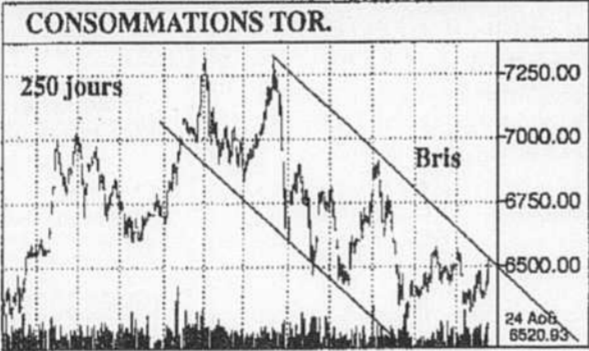
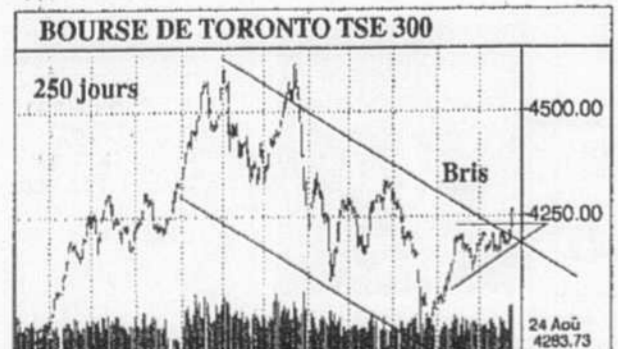
MICHEL CARIGNAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

Enfin, les investisseurs se mettent à acheter comme s'il n'y en avait pas pour tout le monde ou encore comme si on se pressait d'acheter avant que tout le monde fasse de même. À l'ouverture, le marché continuait sa petite poussée d'hier mais en après-midi, ce fut une vraie euphorie.

L'indice industriel Dow Jones et le TSE 300 brisent leur tendance baissière à moyen terme. Malgré la hausse générale, le détail et les immobilières ne sont pas encore vraiment dans la course et plusieurs pétrolières ont continué à se corriger. En additionnant les transports, un secteur déjà haussier, où l'on voit une nette correction (normale) de Laidlaw, le marché montre une douzaine de secteurs haussiers dont plusieurs brisent leur tendance baissière, plusieurs la prolongent et quelques autres testent cette tendance sérieusement à la hausse comme les aurifères.

Dans les secteurs minier, bancaire, de la consommation et des communications, la plupart des titres sont à la hausse. De nombreux titres ont connu de très forts volumes. McMilland Blodel, et Abitibi Price mènent le bal dans les forestières mais Domtar est laissé pour compte. On dénote quelque réveil inattendu tels Biochem, Labatt, Quebecor, et Vidéotron.

Attention à American Barrick, SHL Systemhouse, Biomira, et Spar Aerospace qui réagissent à l'inverse du mouvement de leur secteur respectif. Etant donné la force du signal technique, on est en droit de penser que le phénomène est sérieux mais il est toujours mieux d'y aller avec autant de sérieux et d'éviter d'exagérer juste au cas où... Il sera possible de prendre d'autres positions à la fin de la prochaine correction si le mouvement se confirme.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>				
XXM:Indice du marché	2115	2046.68	+34.11	1.7
XCB:Bancaire	676	2476.84	+57.15	2.4
XCO:Hydrocarbures	350	1517.32	-4.83	-0.3
XCM:Mines et métaux	1086	2666.49	+62.12	2.4
XCF:Produits forestiers	733	2614.11	+41.25	1.6
XCI:Biens d'équipement	788	1941.63	-0.69	-0.0
XCU:Services publics	428	1986.57	+18.50	0.9

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE TORONTO</b>				
TSE 300	49428	4263.73	+52.05	1.2
TSE 35	24678	223.63	+3.69	1.7
Institutions financières	5945	3155.95	+66.60	2.2
Mines et métaux	2360	3979.97	+139.83	3.6
Pétrolières	4571	4547.85	-9.08	-0.2
Industrielles	8345	2744.86	+10.06	0.4
Aurifères	12036	9361.90	+157.07	1.7
Pâtes et papiers	1982	4310.31	+76.99	1.8
Consommation	2114	6520.93	+94.19	1.5
Immobilieres	1855	2450.87	+5.57	0.2
Transport	3164	4693.23	-69.78	-1.5
Pipelines	1011	3831.13	+68.39	1.8
Services publics	1100	3522.86	+42.33	1.2
Communications	1911	8702.24	+67.64	0.8
Ventes au détail	1845	3619.56	+38.58	1.1
Sociétés de gestion	1182	5228.09	+10.47	0.2

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE VANCOUVER</b>				
Indice général	19432	860.47	-0.97	-0.1
<b>MARCHÉ AMÉRICAIN</b>				
30 Industrielles	29807	3846.73	+70.90	1.9
20 Transports	4870	1601.52	+15.18	1.0
15 Services publics	2648	188.24	+0.53	0.3
65 Dow Jones Composé	37326	1322.53	+17.85	1.4
Composite NYSE	*	258.61	+2.17	0.8
Indice AMEX	*	395.51	+7.32	1.9
S&P 500	*	469.03	+4.52	1.0
NASDAQ	*	751.72	+3.74	0.5

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LAC MINERALS LTD	5475	14.38	13.50	14.25	+0.25	1.8
LADLAW INC B	2674	11.13	10.75	10.88	-0.25	-2.2
WESTAR GROUP LTD	2614	0.12	0.10	0.12	+0.01	6.1
NOVA CP	2400	14.13	13.75	13.88	-0.13	-0.9
AMER BARRICK RES	2363	31.00	29.50	29.75	-0.63	-2.1
WESTAR GRP RT	1825	0.11	0.10	0.11	-	-
MARKBOROUGH	1773	2.20	2.10	2.15	-0.04	-1.8
BK OF NOVA SCOTIA	1261	27.38	26.75	27.25	+0.83	3.0
PWA CP	1282	0.57	0.56	0.55	-0.01	-1.8
PLACER DOME INC	1233	29.13	28.00	29.00	+1.13	4.1

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
STONE-CONSIL CP	1013	17.25	17.25	17.25	+0.25	1.5
NOVA CP	550	14.00	13.75	13.75	-0.13	-0.9
INCO LTD	423	38.25	37.50	38.00	+1.25	3.4
DOMTAR INC	423	7.00	6.88	6.88	-	-
LAC MINERALS LTD	356	14.38	13.83	14.25	+0.25	1.8
NORANDA FOREST	226	12.00	11.88	11.88	-0.13	-1.1
TVX GOLD CP	184	7.88	7.63	7.75	+0.25	3.3
ALTA ENERGY CO	182	20.83	20.13	20.38	-0.38	-1.8
TOR BK	170	22.13	21.25	22.13	+1.00	4.7
AVENOR INC	169	23.00	22.38	22.88	+0.25	1.1

MONTRÉAL						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NATIONAL BK S WT	2	1.55	1.40	1.55	+0.45	40.9
ADVENTURE A WT	19	0.70	0.60	0.70	+0.20	40.0
ASHTON MNG OF WT	7	0.35	0.35	0.35	-0.15	-30.0
MENORA RES INC	9	0.32	0.27	0.32	+0.07	21.0
FORESBRO INC A	3	1.20	1.15	1.20	+0.20	20.0
POWER CP OF E PR	*	18.00	16.00	18.00	+3.00	18.8
CAMECO CP WT	6	12.00	11.50	12.00	+1.75	17.1
AVCORP INDS INC	12	0.17	0.15	0.15	-0.03	-16.7
CONSIL OASIS RES	11	0.23	0.23	0.23	+0.03	15.0
VIOR SOC D'EXPLOR	30	0.23	0.21	0.21	-0.03	-12.5

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
POWER CP OF E PR	*	18.00	16.00	18.00	+3.00	18.8
CAMECO CP WT	6	12.00	11.50	12.00	+1.75	17.1
MULTIBANC FIN A PR	*	17.88	17.88	17.88	-1.75	-8.9
ALCAN ALUM LTD	33	34.75	32.88	34.63	+1.83	4.9
INCO LTD	423	38.25	37.00	38.00	+1.25	3.4
DOMCO INDS LTEE	1	19.50	18.25	18.25	-1.25	-6.4
TOR BK	170	22.13	21.25	22.13	+1.00	4.7
BIOCHEM PHARMA	159	14.75	13.38	14.63	+1.00	7.3
FINNING LTD	4	22.50	22.00	22.50	+1.00	4.7
CO-STEEL INC	*	31.50	31.25	31.50	+1.00	3.3

TORONTO						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BEARING POWER WT	2	0.05	0.05	0.05	+0.02	69.7
CONPAK SEAFOODS	8	0.11	0.11	0.11	+0.04	37.1
INTL MARCOONNY CP B	115	0.32	0.22	0.29	+0.08	25.0
DEVJO IND INC	1	0.20	0.20	0.20	-0.15	-42.8
ADVENTURE A WT	20	0.70	0.65	0.70	+0.20	40.0

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE, NO. 493-005780, 493-005779, VILLE DE SAINTE-AGATHE DES MONTS, Partie demanderesse, C. PAUL FIFE, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 1215, rue Bourgoin, Ste-Agathe des Monts, à 10h00, le 3 septembre 1994, à savoir: 1. véhicule de marque Chevrolet 1500 Silverado, LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE

à St-Jérôme, ce 22 août 1994, ÉRIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 ouest, de Marigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR
Prenez avis que Suzanne Desjardins, en ma qualité de mère, domiciliée à 12197 St-Réal, Montréal, dist. District, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom

de Neptune Elie-Desjardins en celui de Antoine Elie-Desjardins. A Montréal, ce 26 mars 1994. SUZANNE DESJARDINS.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION AUDIO HOLDINGS INC.
Prenez avis que la compagnie AUDIO HOLDINGS INC. demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.

MONTREAL, ce 11 août 1994. SCHLESINGER & SCHLESINGER, Procureurs de AUDIO HOLDINGS INC.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNE que le Conseil constituant de Centre international pour la prévention de la criminalité demandera au ministre de l'Industrie du Canada la permission d'abandonner sa charte et de se dissoudre en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes.

MONTREAL, ce 22e jour d'août 1994. MARTINEAU WALKER, Procureur de la corporation.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-04-002538-941
COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT AGNES KOVAC.

Partie demanderesse c. ANDELKI KULAS, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ANDELKI KULAS de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice

de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de la déclaration de séparation de corps a été remise au greffe à l'intention de ANDELKI KULAS.

Lieu: MONTREAL, Date: 18 août 1994. GILBERT CHAPADOS.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-12-219166-943
COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT Greffier adjoint RÉAL VIAU,

Partie demanderesse c. DELIA LUZ PEREZ MARTINEZ, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Delia Luz Perez Martinez de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la Déclaration en Divorce a été remise au greffe à l'intention de Delia Luz Perez Martinez. Lieu: MONTREAL, Date: Le 22 août 1994. MICHEL MARTIN, G.a.

CHANGEMENT DE NOM D'UNE PERSONNE MAJEURE
Prenez avis que Lim Jack Chin domicilié à 5186 West Broadway présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de John Lim-Jack Cham. Montréal, le 23 août 1994. Lim Jack Chin.



AVIS PUBLIC

Séance spéciale du 29 août 1994

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville d'Outremont, que contrairement à ce qui avait d'abord été annoncé de façon informelle lundi dernier, la séance spéciale qui devait normalement se tenir le lundi 22 août et au cours de laquelle devait être autre être présentée la teneur du projet de développement de la cour de triage du Canadien Pacifique aura maintenant lieu le lundi 29 août 1994 à 20 heures à la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville d'Outremont situé au 530, avenue Davaar à Outremont.

DONNÉ à Outremont ce vingt-cinquième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-quatorze.

Le greffier de la ville, Mario Gerbeau, o.m.a



APPEL D'OFFRES

(MODIFICATION)

L'appel d'offres publié le 4 août 1994 relativement au projet mentionné ci-dessous est modifié pour se lire comme suit:

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le mercredi 14 septembre 1994, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12h15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE WESTMOUNT AGRANDISSEMENT ET RENOVATION
APPEL D'OFFRES
NUMERO: PW-94-501

Le cahier des charges pourra être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2.

Malgré l'avis public du 4 août 1994, la visite des lieux du 17 août 1994 n'est pas obligatoire et toute visite des lieux peut être faite sur rendez-vous en communiquant avec le service des travaux publics au 989-5268.

Un montant de cinquante dollars (50,00 \$) sera exigible pour le cahier des charges et le dit montant ne sera pas remboursable.

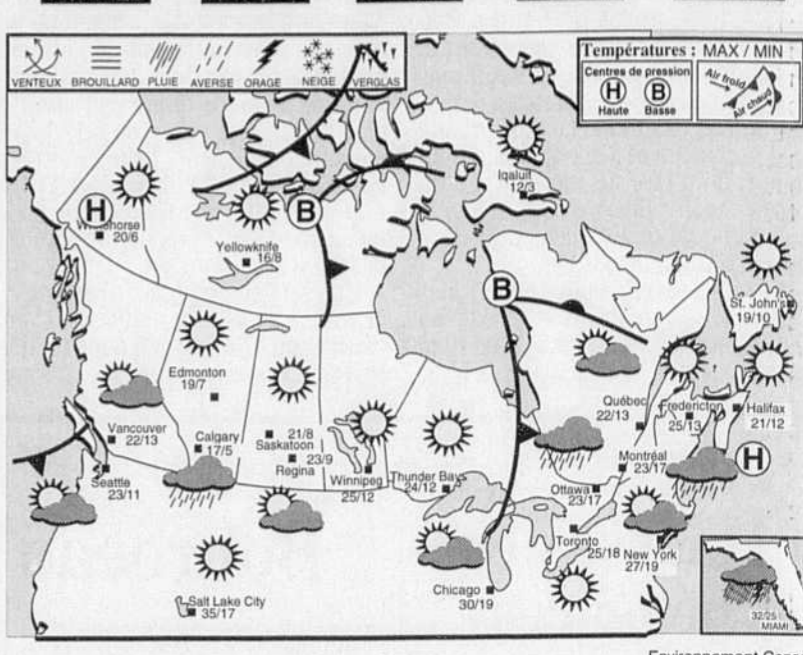
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet Greffier de la Ville

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).



Environnement Canada

Situation générale: La crête de haute pression qui nous a encore donné une belle journée hier cédera sa place à un creux barométrique jeudi. De ce fait, l'ouest de la province aura un ciel généralement nuageux avec des averses isolées et un risque d'orages jeudi tant que l'extrême-est verra un ennuage graduel.
Le crux glissant vers l'est, le ciel se dégagera graduellement d'ouest en est, de sorte qu'on s'attend à une belle journée pour demain sur l'ouest québécois alors que les averses se renouvellent sur l'est de la province. Les températures se maintiendront s'normalises de saison.

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges for Québec and Ottawa.

Advertisement for 'C'est elle que j'aime!' featuring a woman's face and text: 'LA VIE EST PRÉCIEUSE. GÉRER SON STRESS CONTRIBUE LARGEMENT À UN MEILLEUR CONTRÔLE DU DIABÈTE.' Includes logo for Association Diabète Québec.

APPEL D'OFFRES pour 14h, heure de Montréal

Hydro-Québec publie maintenant ses avis d'appel d'offres normalement les lundis et jeudis.

Table with 3 columns: DDN, FMT, LSB. Lists various engineering and construction projects with dates and details.

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) ou de propositions est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

ANNONCES CLASSÉES

MOTS CROISÉS section with a grid and clues for horizontal and vertical words.

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, MARCHANDISES, OFFRES D'EMPLOI, PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES, VÉHICULES. Includes various real estate listings.

LES ANNONCES CLASSÉES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00. Includes real estate and business listings.

DÉCÈS section with obituaries for NAHUET MARCEL and GILBERTE DESROCHERS NOISEUX. Includes contact information for funeral services.

# LE DEVOIR

# LE MONDE

E N B R E F

## PAS DE PREUVES CONTRE L'IRAN

Buenos Aires (AFP) — L'Argentine, qui a été près de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran à la suite de l'attentat meurtrier contre une association juive le 18 juillet dernier, a reconnu le manque de preuves pour impliquer des diplomates de Téhéran. Le procureur général de la nation, Angel Agüero Iturbe, a affirmé mardi soir que les preuves apportées par le juge Juan Jose Galeano, chargé du dossier de l'attentat qui a fait près de 100 morts à Buenos Aires, n'étaient «pas suffisantes» pour demander à l'Iran de pouvoir entendre ses diplomates en poste à Buenos Aires. La Cour suprême, déjà très rétive à se charger du dossier de la «piste iranienne», devrait donc vraisemblablement accepter «les recommandations» du procureur général et refuser de se saisir de l'affaire. Les diplomates iraniens à Buenos Aires ne pourront donc être entendus par le juge Galeano. La crise diplomatique entre l'Argentine et l'Iran avait entraîné le rappel des deux ambassadeurs «pour consultations». Le gouvernement iranien a toujours rejeté les accusations.

## EMBUSCADE À SARAJEVO

Sarajevo (AFP) — L'armée bosniaque a tendu une embuscade mardi à un camion serbe dans une zone délimitée au sud de Sarajevo et tué ses deux occupants, a annoncé l'ONU hier. Par ailleurs, 250 personnes ont été expulsées de Bijeljina (nord-est), dans la plus importante vague d'une purification ethnique serbe qui a déjà vidé la localité du tiers de ses Bosniaques musulmans depuis la mi-juillet, selon le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR). L'embuscade de mardi, la première du genre depuis un an, illustre la tension croissante dans ce secteur où passe une piste stratégique, sur le flanc du Mont Igman, en territoire bosniaque mais sous le feu des Serbes. Le camion, qui transportait de la nourriture, a disparu mardi en début d'après-midi et a été retrouvé par des Casques bleus de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) dans la soirée, a expliqué un de ses porte-paroles, le commandant Eric Chaperon. Les deux occupants avaient été tués.

## LUTTE POUR LE POUVOIR EN CORÉE DU NORD

Tokyo (AFP) — Une lutte pour le pouvoir est en cours à Pyongyang a affirmé à Tokyo un haut diplomate russe tandis qu'un diplomate allemand confirmait hier que des tracts hostiles au dirigeant désigné Kim Jong-Il ont bien été jetés récemment dans plusieurs ambassades dans la capitale nord-coréenne. Evgeni Bazhanov, chef-adjoint de l'Académie des affaires étrangères du ministère russe des Affaires étrangères, cité hier par l'agence Kyodo, a ajouté que le régime nord-coréen finirait par tomber, même s'il décide la mise en oeuvre de réformes économiques. «Nous confirmons seulement que des tracts ont été jetés» dans les enceintes de plusieurs ambassades, a de son côté indiqué un responsable de la presse de l'ambassade d'Allemagne à Tokyo. Des sources russes informées à Tokyo font toutefois remarquer que la situation à Pyongyang paraissait absolument calme ces derniers jours, rien sur place ne venant suggérer l'existence d'une lutte pour le pouvoir.

## EXCUSES D'UN CARDINAL

Buenos Aires (Reuters) — Le cardinal argentin Antonio Quarracino a présenté ses excuses aux homosexuels pour les avoir qualifiés de «tache ignoble sur le visage de la société» et avoir laissé entendre qu'ils devraient vivre dans un ghetto. «C'était une plaisanterie, cela n'avait fait que me traverser l'esprit», a-t-il soutenu mardi soir à la télévision. «Je m'excuse si j'ai offensé qui que ce soit, si j'ai heurté la sensibilité de qui que ce soit. Je pense que les gens avaient davantage le sens de l'humour.» Il avait préconisé, au début de la semaine, la création «d'une vaste zone où vivaient homosexuels et lesbiennes, avec leurs propres lois, leur propre presse (...) et même leur propre Constitution.» Les associations d'homosexuels, que cela n'a pas du tout fait rire, ont exprimé l'intention de poursuivre le prélat en justice.

## SCÈNE DE MÉNAGE AU PÉROU

Lima (AFP) — L'épouse du président péruvien Alberto Fujimori a affirmé hier qu'elle «n'était pas séparée de son mari et (que) par conséquent elle était toujours Madame Fujimori», vingt-quatre heures après avoir été déchu par son mari de sa fonction de première dame du Pérou. Mme Higuchi de Fujimori, 44 ans, a fait ces déclarations par communiqué, ayant apparemment été empêchée de tenir une conférence de presse prévue dans un salon du Palais du gouvernement. Elle a indiqué que son ambition n'était pas d'être la première dame de la nation mais qu'elle souhaitait pourtant occuper cette fonction «jusqu'à la fin du mandat de ce gouvernement». «Hier, le président m'a déchu de la charge honorifique de première dame, dans un message totalement mensonger», a-t-elle ajouté en réponse aux accusations de «déloyauté» et de «chantage» formulées la veille par son époux.

## ACCORD SUR LE TRANSFERT DE POUVOIR EN CISJORDANIE

Le Caire (AFP) — L'accord sur le transfert accéléré aux Palestiniens des pouvoirs civils en Cisjordanie a été paraphé hier soir au Caire, à l'issue de six semaines de négociations entre Israël et l'OLP. «Cet accord important crée un changement positif dans le processus de paix et permet de passer directement aux négociations sur les élections et de poursuivre le processus», a déclaré le chef des négociateurs palestiniens, Nabil Chaath, durant la cérémonie. «L'accord sera approuvé dimanche matin par le cabinet israélien puis signé au moment et au lieu sur lesquels nous nous sommes mis d'accord», a dit pour sa part le chef des négociateurs israéliens, le général Danny Rothchild, sans autre précision. Le nouvel accord porte uniquement sur le volet civil de l'autonomie et n'inclut aucune question de sécurité, contrairement à l'accord sur Gaza et Jéricho, signé le 4 mai. Selon M. Chaath, «le transfert (des pouvoirs civils en Cisjordanie) aura lieu en septembre». M. Chaath a évalué à «trente millions de dollars de dons tout au plus» les sommes nécessaires pour permettre la prise en charge des pouvoirs civils en Cisjordanie. Israéliens et Palestiniens s'étaient mis d'accord la semaine dernière à Alexandrie (Égypte) pour approcher ensemble les pays donateurs, auxquels les Palestiniens reprochent de n'avoir pas versé les sommes promises.

Les milices hutus terrorisent et tuent leurs compatriotes

## Les Rwandais ne peuvent quitter le Zaïre

La France dresse un bilan positif de son intervention

Kigali (AFP) — Le Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) a décidé hier de suspendre le retour accompagné des réfugiés rwandais dans leur pays après l'agression subie dans la journée par un groupe de candidats au retour perpétrée par certains de leurs compatriotes.

Le porte-parole du HCR à Goma (Zaïre), Ray Wilkinson, a précisé que cette agression a fait un blessé, ajoutant que la plus grande inquiétude subsistait quant au sort de quatre ou cinq autres personnes.

Il s'agit du second incident du genre. Mardi, cinq Rwandais en instance de départ avaient été tués à coups de machette par leurs compatriotes dans le camp de Katala, à 70 km au nord de Goma.

Au sud, vers Bukavu (Zaïre), la vague de réfugiés rwandais attendue après le départ des troupes françaises n'est plus à craindre.

Un représentant du HCR, Kris Janowski, a estimé que «5000 à 25 000» Rwandais tentaient encore de quitter leur pays pour rejoindre en camion les camps qui ont été installés à leur intention. Les Zaïrois interdisent désormais l'entrée aux piétons et exigent que les réfugiés soient conduits directement à bord de véhicules de la frontière aux camps, pour qu'ils ne s'arrêtent pas en ville.

A Paris, le bilan de l'opération Turquoise au cours de laquelle l'armée française a assuré la sécurité d'une zone située dans le sud-ouest du Rwanda, a été qualifié de «très positif». Le président François Mitterrand a salué l'action de la France et a souligné

qu'envoyer des militaires français au Rwanda était à la fois «courageux et risqué» et que la décision de les faire revenir était également délicate.

Le porte-parole du gouvernement a, pour sa part, réclame que les autorités rwandaises «manifestent clairement leur volonté de réconciliation nationale». Selon lui, la situation sur le terrain demeure «fragile».

Dans une interview au journal belge *Le Soir*, le premier ministre rwandais Faustin Twagiramungu a estimé que son gouvernement n'avait pas les moyens matériels d'assurer ses fonctions.

«La condition essentielle du redémarrage du pays, c'est que le gouvernement puisse recommencer à fonctionner. Mais de cela, nul ne semble se soucier», a-t-il regretté en

demandant l'aide des pays étrangers.

Selon la FAO, la situation alimentaire au Rwanda est inquiétante. Environ 2,5 millions de Rwandais, dont 70 000 orphelins, vont manquer de nourriture dans les cinq prochains mois et auront besoin d'aide.

Selon un rapport du PAM (Programme alimentaire mondial) des Nations unies et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cinq millions de Rwandais vivent actuellement dans leur pays, contre 7,9 millions avant la guerre.

Les 2,9 millions manquants sont réfugiés au Zaïre, en Tanzanie, au Burundi ou en Ouganda, ou ont été tués. D'avril à juillet, 500 000 à un million de personnes ont été tuées dans des massacres politico-ethniques qui ont suivi la mort du prési-

## Cuba prêt à négocier avec Washington sur les réfugiés

New York (AFP) — Le représentant cubain à l'ONU s'est livré hier à New York à une violente attaque contre les États-Unis, tout en affirmant que son pays était prêt à des «négociations directes», y compris sur la question des réfugiés.

A Washington, le secrétaire américain à la Défense, William Perry, a annoncé hier que la base américaine de Guantanamo, à Cuba, pourrait accueillir d'ici peu quelque 40 000 réfugiés cubains.

L'afflux de ces «balseros» vers la Floride est la conséquence directe du blocus économique, financier et commercial de Cuba, qui se poursuit depuis plus de 30 ans, à l'instigation de Washington, a réaffirmé le délégué cubain, M. Fernando Ramirez de Estenoz Barciela, lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU.

Mais, a-t-il ajouté, «nous avons toujours exprimé le souhait de négocier avec les États-Unis sur toutes les questions en suspens entre les deux pays. Une quelconque négociation devra se dérouler sur la base d'un respect total des principes d'égalité entre les nations et de la souveraineté de Cuba».

La question de l'afflux des réfugiés cubains vers les États-Unis pourrait être l'un des sujets de négociation, a-t-il dit. Cependant, la question de la levée du blocus de Cuba, l'avenir de la base navale de Guantanamo, ou sont actuellement dirigés les réfugiés et qui «fait partie du sol cubain», et les émissions de radio et de télévision «subversives» parrainées par les États-Unis devront faire par-

tie de ce processus de négociation globale, a déclaré le représentant cubain.

Selon lui, l'afflux actuel de Cubains vers les États-Unis est effectivement la conséquence de problèmes économiques. Mais ceux-ci résultent du blocus de Cuba et des tentatives américaines, systématiques et «souvent réussies», d'empêcher Cuba de faire des affaires avec des entreprises européennes et latino-américaines.

L'objectif des différentes administrations américaines a été de détruire la révolution cubaine et l'objectif du blocus et son renforcement sont, par la faim et la maladie, de vaincre la volonté du peuple cubain de résister et de continuer à être une nation libre et souveraine», a affirmé M. Ramirez de Estenoz Barciela.

«Nous pensons sincèrement que le socialisme a marché à Cuba», a dit son représentant à l'ONU. Le gouvernement Castro «n'encourage d'aucune manière» l'émigration illégale, c'est Washington qui le fait, a-t-il poursuivi, et «nous ne pouvons continuer à être les gardiens des frontières américaines».

Dénonçant la politique de «deux poids, deux mesures» pratiquée selon lui par les États-Unis, M. Ramirez de Estenoz Barciela a affirmé que, l'année dernière, le gouvernement américain avait accordé moins de 2000 visas à des Cubains, alors qu'ils étaient plus de 100 000 à en demander.

«C'est le droit» du gouvernement américain de poursuivre cette politique, mais «nous pensons que c'est tout simplement criminel» de laisser des gens venir de manière illégale, a-t-il dit.

MEXIQUE

## La tension monte au Chiapas

San Cristobal de Las Casas (AFP) — Une soixantaine de policiers ont pris position hier autour du palais municipal de San Cristobal de las Casas (Chiapas), en prévision d'éventuelles manifestations violentes, ont constaté des correspondants de presse sur place.

Ces policiers ont été envoyés à San Cristobal de Tuxtla Gutierrez, capitale de l'Etat, de crainte que des manifestants n'investissent le palais municipal pour s'emparer des urnes, a-t-on indiqué de source officielle.

Le Parti de la révolution démocratique (PRD, centre-gauche) a appelé à manifester samedi contre la «fraude» commise selon lui lors de l'élection du gouverneur de l'Etat, qui s'est déroulée en même temps que les législatives et la présidentielle, dimanche dernier.

Le Conseil de l'Etat des organisations indiennes et paysannes (CEIOC), qui est à l'origine de la majorité des invasions de terres de petits et moyens propriétaires dans le Chiapas, a également appelé à manifester samedi, pour les mêmes raisons.

Selon les derniers résultats officiels partiels (portant sur 56 % des bureaux de vote), le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), M. Eduardo Robledo, emporterait le siège de gouverneur de l'Etat avec 54,16 % des voix. Son adversaire du PRD, M. Amado Avendano, obtient 34,13 %.

Le PRD affirme qu'il y a eu «fraude et manipulation électorale», ainsi que diverses irrégularités, citant le cas du bureau de vote de la localité de Mazatan, qui selon la commission électorale n'a jamais ouvert, alors que le PRD affirme que M. Avendano y a obtenu 190 voix contre 150 au PRI.

## Deux voleurs d'uranium arrêtés en Russie

Ils venaient de dérober 9,5 kg d'uranium

Moscou (Reuters) — Les autorités russes ont annoncé hier l'arrestation de deux hommes surpris alors qu'ils venaient de dérober 9,5 kg d'uranium-238 dans un complexe nucléaire en Russie centrale, mais elles ont souligné qu'il s'agissait d'une quantité d'uranium utilisable seulement dans les centrales nucléaires.

Un porte-parole du service fédéral de contre-espionnage a précisé que l'arrestation était intervenue le 20 août au centre d'Arzamas-16, près de Nijni Novgorod.

Il a ajouté qu'elle démontrait les bonnes conditions de sécurité prévalant selon lui dans le centre.

L'Allemagne, notamment, a accusé les Russes de laxisme dans la sécurité de leurs installations nucléaires et de leurs instituts de recherche et a exprimé des craintes sur

l'acheminement vers le tiers monde ou des mouvements de rébellion de matières fissiles susceptibles de servir à la fabrication de bombes atomiques.

La Russie a rejeté ces accusations mais a accepté lundi d'unir ses efforts à ceux de l'Allemagne pour prévenir le trafic de substances nucléaires.

Le directeur adjoint d'Arzamas-16, Iouri Iakilyev, a déclaré à l'agence *Iar-Tass* que les allégations de trafic entraînaient dans le cadre d'une «campagne orchestrée» contre son pays.

«Quelqu'un a intérêt à faire croire que les usines nucléaires russes sont vulnérables», a-t-il dit en faisant allusion aux concurrents occidentaux de l'industrie nucléaire russe.

Le porte-parole du service fédéral de contre-espionnage a précisé que l'arrestation

des deux voleurs, des hommes sans emploi, était le résultat d'une opération commune des services de contre-espionnage, du ministère de l'Intérieur et des services de sécurité d'Arzamas-16.

L'agence Interfax rapporte que la direction a constaté la disparition de cinq kilos d'uranium-238 et qu'à l'issue de l'enquête elle en a récupéré 9,5 kilos.

Un expert cité par Tass s'est étonné de cette affaire étant donné que l'uranium-238 est commercialisé légalement par des organismes russes autorisés à un prix inférieur à 200 dollars le kilo.

Il en faut 60 tonnes pour faire fonctionner un réacteur ordinaire à eau légère et ce type d'uranium est impropre à la fabrication d'armes atomiques.

Depuis mai, les douanes allemandes ont ef-

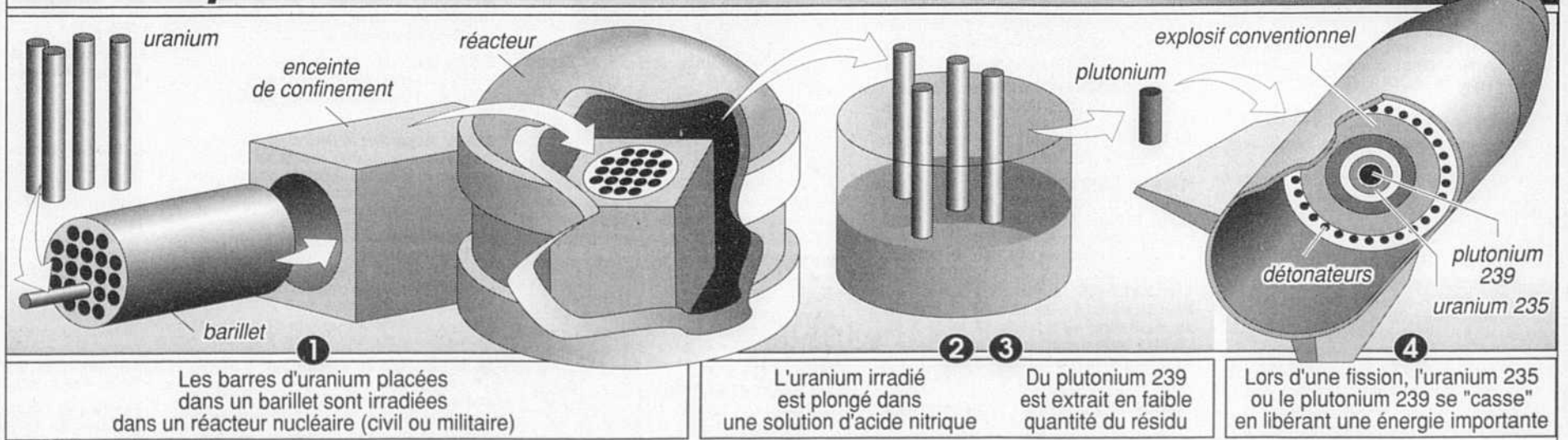
fectué trois saisies de plutonium-239 provenant de Russie. Une quatrième saisie portait sur de l'uranium enrichi utilisable à des fins militaires.

A Bonn, le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, a déclaré hier que le Conseil de sécurité devrait se saisir de ce dossier.

Il a ajouté qu'il évoquerait la question le mois prochain lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à Usedom, dans l'est de l'Allemagne.

Le Parquet allemand a de son côté démenti hier les informations parues dans le journal à grand tirage *Bild* selon lesquelles des Espagnols arrêtés ce mois-ci à Munich à la suite de la découverte de plutonium de contrebande étaient liés à l'organisation séparatiste basque ETA.

## Les étapes de fabrication d'une arme nucléaire



AFP infographie - Fred Gareit

## La fabrication d'une bombe atomique n'est pas simple

Paris (AFP) — Le trafic de plutonium récemment découvert, en provenance semble-t-il de Russie, pourrait laisser craindre une utilisation possible de cette substance pour fabriquer une bombe atomique. Il n'en est rien.

La fabrication d'une bombe atomique n'est pas à la portée du premier «bricoleur» venu, même s'il se trouve en possession du «bon» plutonium, dit «militaire», contrairement au plutonium «civil».

Alors que les principes de construction d'une bombe atomique ont été abondamment diffusés depuis quinze ans, les difficultés rencontrées par les pays qui ambitionnent de devenir des puissances nucléaires témoignent de la complexité de la réalisation.

Quant à la possibilité pour un «bricoleur de génie» de fabriquer une bombe

atomique, elle est quasiment «nulle» et relève du «fantasme», selon les spécialistes.

Schématiquement, une bombe atomique peut être confectionnée avec huit kilogrammes environ de plutonium métallique façonnés en forme de sphère, qui sera enrobée d'explosif conventionnel. L'onde de choc créée par la mise à feu de cet explosif, grâce à des détonateurs, comprime le plutonium et provoque la réaction en chaîne.

Mais première difficulté : ce plutonium doit être de qualité «militaire», c'est-à-dire contenir une proportion très élevée d'un isotope fissile, le plutonium 239 (90-95 %).

Le plutonium civil — extrait, par retraitement, du combustible ayant séjourné plusieurs années dans un réacteur électro-nucléaire, — comprend, lui, trop d'isotopes non fissiles pour pouvoir être utilisé

dans une bombe.

A défaut de pouvoir s'en procurer sur le marché — le plutonium saisi en Allemagne n'est pas tout à fait le «bon produit» et nécessiterait d'être «amélioré» pour réaliser une «bonne» bombe atomique —, sa fabrication n'est donc pas à la portée du premier Etat venu.

C'est là, en effet, que l'on rencontre la deuxième difficulté : le haut niveau technique requis — pour fabriquer ce plutonium, d'abord, pour le façonner, ensuite, puis pour assembler les divers éléments de la bombe. Toutes ces opérations délicates sont aussi trop dangereuses pour pouvoir être mises en oeuvre par un apprenti-sorcier isolé. Celui-ci serait en danger permanent de sauter pendant la réalisation et pendant le transport de son engin explosif.

L'utilisation des explosifs traditionnels — le TNT par exemple — pose moins de difficultés pour un résultat plus assuré. Ce qui explique sans doute qu'il n'y ait aucun exemple à ce jour de réalisation artisanale de bombe atomique.

Plutôt qu'un moyen de fabriquer une arme nucléaire, le plutonium entre les mains de terroristes pourrait constituer un moyen de chantage particulièrement dangereux en raison de ses propriétés radioactives et de sa toxicité.

Le plutonium est un élément radioactif, qui n'existe pratiquement pas dans la nature. Mais en raison de la période relativement courte, à l'échelle géologique (24 000 ans), de son principal isotope (noyau atomique), le plutonium 239, tout plutonium existant aujourd'hui a dû être créé artificiellement.

# AGENDA CULTUREL

## CINÉMA



**ASTRE:** (849-3456) — The Mask 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dem. rep. ven. sam. 23 h 10 — True Lies 13 h 15, 16 h 18, 45, 21 h 25, dem. rep. ven. sam. 23 h 55 — Color of Night 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45, dem. rep. ven. sam. 23 h 45 — Clear and Present Danger 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30, 21 h 45, dem. rep. ven. sam. 23 h 45

**BERRI:** (849-3456) — Masque 12 h 30, 14 h 45, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30, dem. rep. ven. sam. 23 h 45, sauf jeu. 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 21 h 30, 23 h 45 — Corrina Corrina bref aperçu sam. 19 h — Les Pierrafeu 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50 — Clanchesi 19 h, 21 h 15, dem. rep. ven. sam. 23 h 45 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40, dem. rep. ven. sam. 23 h 45 — Nouveau karaté kid 13 h 30, 15 h, 19 h, 21 h 15 — Les petits garnements 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dem. rep. ven. sam. 23 h, sauf jeu. 13 h, 15 h, 17 h

**BROSSARD:** (849-3456) — Forrest Gump 13 h 05, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 35 — Le Client 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10 — The Mask 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45

**CARROUFOR DU NORD:** 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Les petits garnements 13 h, 15 h, 17 h — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 21 h 30 — Le masque 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h — Danger immédiat 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Le nouveau karaté kid 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30 — Le Client 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10 — Le roi lion 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 30, 21 h 30 — André 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30

**CARROUFOR LAVAL:** (849-3456) — Speed 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Le Client 14 h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 35 — The Mask 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 20, sauf jeu. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 20, sauf jeu. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 20 — Corrina Corrina bref aperçu sam. 19 h — Alheads 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 15 — It Could Happen To You 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 35 — True Lies 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30

**CENTRE EATON:** Mtl — Clear & Present Danger ven. sam. dim. lun. mar. jeu. 18 h 40, 21 h 30, mer. 21 h 30, ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 12 h 30, 15 h 45 — Color of Night 13 h 05, 16 h 10, 19 h 15, 21 h 50, dem. rep. ven. sam. 23 h 45 — André ven. sam. dim. lun. mar. mer. 19 h 05, 21 h 25, ven. sam. dim. lun. mar. mer. 12 h 45, 14 h 30, 16 h 45, dem. rep. ven. sam. 23 h 25 — Black Beauty 13 h — La Reine Margot jeu. 20 h 40, jeu. 13 h 30, 17 h 20 — Clear & Present Danger 16 h 15, 19 h 10, 22 h — In the Army Now 12 h 40, 14 h 25, 16 h 40, 19 h, 21 h 35, dem. rep. ven. sam. 23 h 30 — Lassie 12 h 15 — Clear & Present Danger 15 h 15, 18 h 10, 21 h, dem. rep. ven. sam. 23 h 40

**CINÉMA BOUCHERVILLE:** 20, boul. de Montagne, Boucherville — Le masque 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 40 — Vrai mensonge 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45 — Le nouveau karaté kid 13 h, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40 — Le Client 13 h 40, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — The Shadow 19 h 15, 21 h 30, 23 h — Les petits garnements 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30 — André 13 h 40, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20

**CINÉMA ÉGYPTIEN:** (849-3456) — True Lies 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30 — Speed 19 h 15, 21 h 35 — Little Rascals 14 h 15, 16 h 30

**CINÉMA LANGELEUR:** Mtl — Le Shadow 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25, dem. rep. ven. sam. 23 h 30 — Les petits garnements 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h — Le Client 19 h 40, 21 h 55, dem. rep. ven. sam. 0 h 05 — André 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dem. rep. ven. sam. 23 h — Vrai mensonge 13 h 10, 16 h, 18 h 45, 21 h 25, dem. rep. ven. sam. 23 h 55 — Le nouveau karaté kid 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20, dem. rep. ven. sam. 23 h 25 — Le masque 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dem. rep. ven. sam. 23 h 10, sauf sam. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 21 h 10

**CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE:** (288-1857) — Le grand bleu 13 h, 16 h 30, 19 h — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25

**CINÉMA ONF:** 1564, St-Denis (496-6895) — Le sexe des étoiles / No Problem 18 h 30 — Mon Amie Max / L'attente / Expectations 20 h 30

**CINÉMA PARADIS:** (354-3110) — L'agent fait la farce 18 h — Kelly l'intrépide 18 h 10 — La patrouille 18 h 10 — Le secret du bonheur 19 h 45 — Ligue majeure 2 19 h 50 — Louis 19 20 h 10 — Crossfire indécence 21 h 50 — Quatre mariages et un enterrement 22 h 05 — Absalom 22 h 10

**CINÉMA PARALLÈLE:** 3682, boul. St-Laurent (843-6001) — Du 22 juillet au 8 septembre: The Baby of Mâcon 20 h

**CINÉMA DE PARIS:** (875-7284) — Aileen Wuornos: The Killing of a Serial Killer 14 h 30, 21 h 30 — L'Alcho Drum 16 h 30 — The Architecture of Doom 19 h

**CINÉMA POINTE-CLAIRE:** (849-3456) — Speed 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — Blankman 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 — Little Rascals 14 h, 16 h, 18 h, 20 h — True Lies 14 h 40 — True Lies 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 25 — The Mask 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40, sauf sam. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15 — Corrina Corrina bref aperçu sam. 19 h — It Could Happen To You 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20

**CINÉMA STE-THERÈSE:** 300, rue Sicard, Ste-Thérèse — Le nouveau karaté kid 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20, dem. rep. ven. sam. 23 h 25 — Danger immédiat 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30, dem. rep. ven. sam. 23 h 45 — O 05 — Le masque 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dem. rep. ven. sam. 23 h 10, sauf sam. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dem. rep. ven. sam. 23 h — Le Shadow 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25, dem. rep. ven. sam. 23 h 30 — Les petits garnements 12 h 45, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30, 21 h 45, dem. rep. ven. sam. 23 h 45 — Corrina Corrina bref aperçu sam. 19 h — It Could Happen To You 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25 — Wolf 13 h 50, 16 h 30, 19 h, 21 h 35

**COMPLEXE DESJARDINS:** Quatre mariages et un enterrement 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 25 — The Shadow 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40 — Le Client 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30 — L'enseigne de l'île 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 20

**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (848-3878) — Le ticket 19 h — La vida conjugal 21 h

**CRÉMAZIE:** (849-FILM) — Forrest Gump sam. dim. 14 h 30, 17 h 15, 20 h, dem. rep. ven. sam. 23 h

**DAUPHIN:** (849-3456) — Danger immédiat 13 h 10, 16 h, 18 h 45, 21 h 30 — Le roi lion 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 15

**DÉCARIE:** (849-3456) — Clear and Present Danger 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 30 — The Lion King 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

**DORVAL:** Clear & Present Danger 13 h 15, 16 h, 19 h 10, 22 h — The Mask 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40 — True Lies 13 h 10, 15 h 50, 19 h 20, 22 h 05 — Forrest Gump 13 h 05, 15 h 45, 19 h, 21 h 45

**DU PARC:** 844-9470 — Clear & Present Danger 19 h 10, 21 h 45 — Forrest Gump 19 h, 21 h 35 — Color of Night 19 h 25, 21 h 55

**FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE:** — André 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15 — Lion King 11 h, 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 20 — In the Army Now 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — Clear & Present Danger 13 h 30, 16 h 30, 19 h 30, 22 h 30 — Color of Night 11 h 30, 14 h 40, 16 h 40, 19 h 20, 22 h — Angels in the Outfield 12 h, 14 h 20, 16 h 45 — Forrest Gump ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 19 h 15, 22 h 15, sam. 21 h 50, ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 19 h 15, 22 h 15, sam. 21 h 50, ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 19 h 15, 22 h 15, sam. 21 h 50 — Lassie 11 h — The Client 14 h 10, 16 h 50, 19 h 30, 22 h 10 — Black Beauty 12 h

**FAUBOURG SAINT-CATHERINE:** (849-3456) — The Mask 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 35, 21 h 45 — Corrina Corrina 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 35 — It Could Happen To You 13 h 05, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40 — Four Weddings and a Funeral 13 h 45, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 30

**GREENFIELD PARK:** (671-6129) — Clear & Present Danger 12 h 50, 15 h 45, 19 h, 21 h 45 — Danger immédiat 12 h 30, 15 h 30, 19 h 15, 22 h 05 — Le roi lion 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 15

**IMAX:** Vieux-Port de Montréal (496-4629) — Le secret de la vie sur terre 10 h 15, 11 h 15, 13 h 15, 14 h 15, 15 h 15, 16 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 — The Secret of Life on Earth 12 h 15, 18 h 15 — Titanic v. f. lun. mer. jeu. sam. dim. 21 h 30 — Titanic v. a. mar. ven. 21 h 30

**IMPÉRIAL:** (288-7102) La Reine Margot ven. sam. dim. lun. mar. mer. 20 h 40, ven. sam. dim. lun. mar. mer. 13 h 30, 17 h 20

**LAVAL:** (688-7776) — Color of Night 13 h 30, 16 h 20, 19 h 15, 21 h 45, dem. rep. sam. 0 h 10 — Clear & Present Danger 13 h 20, 16 h 15, 19 h 10, 22 h, dem. rep. ven. sam. 0 h 35 — La Reine Margot 13 h 40, 17 h 20, 20 h 40 — André 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30 — Danger immédiat 16 h 15, 19 h 25, 22 h 05, dem. rep. sam. 0 h 45 — Little Rascals 13 h 45 — Les Anges frappent & courent 13 h 35 — The Client 16 h 15, 19 h 05, 21 h 40, dem. rep. sam. 24 h — Lion King 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15 — Forrest Gump 16 h 10, 19 h 10, 21 h 45, dem. rep. sam. 0 h 20 — Lassie 13 h 45 — Le roi lion 12 h 25, 14 h 40, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 55 — Forrest Gump ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 19 h 15, 21 h 50, sam. 21 h 50, sam. 21 h 50, ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 14 h, 16 h 35, dem. rep. sam. 0 h 25 — Lassie 12 h 05 — In the Army Now 13 h 15, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 45, 21 h 45, dem. rep. sam. 23 h 45 — André 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30, dem. rep. sam. 23 h 35

**LAVAL 2000:** (849-3456) — Le masque 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 35 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 20

**LOEWS:** (861-7437) — Lion King 11 h, 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 35, dem. rep. ven. sam. 23 h 30 — The Client 13 h 15, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 25, dem. rep. sam. 23 h 55 — Forrest Gump ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 19 h, 21 h 50, sam. 21 h 50, ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 12 h 50, 15 h 50, dem. rep. sam. 0 h 30 — The Client 11 h 20, 14 h, 16 h 40, 19 h 25, 22 h — Forrest Gump ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 18 h, 21 h, sam. 21 h 50, ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 12 h, 15 h

**OMEGA:** — André 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Les Pierrafeu 13 h, 15 h, 17 h — Clanchesi 19 h 05, 21 h 30 — Lassie 13 h — Forrest Gump 15 h 45, 19 h, 21 h 30 — The Shadow 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30

**PALACE:** — I Love Trouble 17 h, 21 h 25 — Angels in the Outfield 13 h 15, 15 h, 19 h 15 — Renaissance Man ven. sam. dim. lun. mar. mer. 21 h 10, ven. sam. dim. lun. mar. mer. 16 h — Beverly Hills Cop III ven. sam. dim. lun. mar. mer. 19 h, ven. sam. dim. lun. mar. mer. 13 h 15 — André jeu. 19 h 05, 21 h 25, jeu. 12 h 25, 14 h 30, 16 h 45 — When a Man Loves a Woman ven. sam. dim. lun. mar. mer. 19 h, 21 h 30, ven. sam. dim. lun. mar. mer. 13 h 45, 16 h 20, jeu. 21 h 30, jeu. 13 h 45 — Little Buddha 13 h 30, 19 h 05 — Blow Away 16 h 45, 21 h 35 — Le petit Bouddha 17 h, 21 h 20 — L'histoire du garçon 13 h 10, 15 h 10, 19 h 30 — The Crow 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15

**PARISIEN:** (866-3856) — Pure formality 15 h 20, 17 h 35, 19 h 45, 22 h 10 — Lassie 13 h 15 — André 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 35 — Le roi lion 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 25 — Danger immédiat 12 h 30, 15 h 35, 19 h, 21 h 55 — Forrest Gump 12 h 40, 15 h 40, 19 h 10, 22 h — Le Bâtard de Dieu 14 h, 17 h 50, 21 h 10 — Le cahier volé 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h

**PINE DE STE-ADÈLE:** (229-7655) — (horaires: 229-7655) Color of the Night — It Could Happen To You — The Mask — Forrest Gump — Clear and Present Danger

**PLACE ALEXIS NIHON:** (849-3456) — True Lies 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30 — Blankman 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 25 — Alheads 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dem. rep. ven. sam. 23 h 30 — Le masque 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, 21 h 40, 21 h 45 — True Lies 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 40, 21 h 45

**PLACE LONGUEUIL:** (849-3456) — Le masque 13 h, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30, sauf sam. 13 h, 15 h, 17 h, 21 h 20 — Corrina Corrina bref aperçu sam. 19 h — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 35

**PLAZA CÔTE DES NEIGES:** (849-3456) — Forrest Gump 13 h 30, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 35 — The Client 13 h 40, 16 h 15, 19 h, 21 h 25 — Blankman 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 25 — In the Army Now 19 h 10, 20 h 20 — The Little Rascals 13 h 30, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 20 — True Lies 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 40 — The Mask 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 35, sauf sam. 13 h, 15 h, 17 h, 21 h 15 — Corrina Corrina bref aperçu sam. 19 h — It Could Happen To You 13 h 35, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 35

**TERREBONNE:** (849-3456) — Le Shadow 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25, dem. rep. ven. sam. 23 h 30 — Danger immédiat 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30, dem. rep. ven. sam. 0 h 05 — Vrai mensonge 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 25, dem. rep. ven. sam. 23 h 55 — Forrest Gump 14 h 30, 19 h, 21 h 40 — Les petits garnements 12 h 45, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 15 — Le Client 13 h, 15 h, 17 h, 21 h, dem. rep. ven. sam. 23 h 30 — Le masque 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dem. rep. ven. sam. 23 h 10, 21 h 10, dem. rep. ven. sam. 23 h 10, 21 h 10 — Le nouveau karaté kid 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20, dem. rep. ven. sam. 23 h 25 — André 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dem. rep. ven. sam. 23 h

**VERSAILLES:** (353-7880) — Danger immédiat 13 h 05, 15 h 05, 19 h 05, 21 h 50, dem. rep. ven. sam. 0 h 35 — Clear & Present Danger 13 h 15, 16 h 10, 19 h 15, 22 h 05, dem. rep. ven. sam. 0 h 50 — Forrest Gump 16 h, 19 h, 22 h 05, dem. rep. ven. sam. 0 h 45 — Lassie 12 h 50 — Forrest Gump 13 h 15, 16 h 05, 19 h 10, 22 h 10, dem. rep. ven. sam. 0 h 45 — Color of Night 12 h, 14 h 25, 17 h, 19 h 35, 22 h 15, dem. rep. sam. 0 h 45 — The Mask 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50, dem. rep. ven. sam. 0 h 15 — Le roi lion 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05, dem. rep. sam. 23 h 05

## À QUÉBEC

**CINÉMA STE-FOY:** — The Mask 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30 — Clear & Present Danger 13 h 10, 15 h 50, 19 h, 21 h 45 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 19 h 10, 22 h

**GALERIES CAPITALE:** (628-2455) — La Reine Margot 15 h 30, 19 h — Les Pierrafeu 11 h 15, 13 h 30 — Le Client 22 h — Le masque 11 h, 13 h 15, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45 — Danger immédiat 11 h 05, 13 h 40, 16 h 25, 19 h 10, 21 h 55 — André 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 40 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 45 — Lassie 11 h — Le roi lion 11 h 05, 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 20

**PLACE CHAREST:** — Le vrai mensonge 13 h 10, 16 h, 19 h, 21 h 50 — Le Client 13 h 20, 16 h, 19 h 15, 21 h 50 — Les petits garnements 13 h 30, 15 h 30, 18 h, 19 h 50 — Clanchesi 21 h 45 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 30 — The Shadow 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 40 — Le masque 13 h 45, 16 h 20, 19 h 25, 21 h 40 — Le nouveau karaté kid 13 h 20, 16 h 30, 19 h, 21 h 40, 21 h 50 — Le danger immédiat 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 50

## MUSIQUE CLASSIQUE



**CATHÉDRALE CHRIST CHURCH:** angle Ste-Catherine et Université (843-6577) — Réciéals à midi trente — Le 31 août: Gerald Wheeler, orgue: Bach, Vierne, Jongs.

**CENTRE NATIONAL DES ARTS:** Ottawa (613-233-9200) — Les 15, 16 et 19 septembre, l'Opéra Lyra Ottawa présente «Rigoletto» de Verdi avec Lucrezia Quilico.

**ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES DE LA PLACE ROYALE:** 197, rue des Saules Ouest, Québec (418-628-4776) — Concerts à 11 h et à midi. — Le 28 août: Jacqueline Lespérance, soprano.

**ÉGLISE ST. ANDREW ET ST. PAUL:** — angle Sherbrooke et Bishop — Concerts les jeudis à midi. — Le 25 août: Erik Reinart.

**ÉGLISE ST-ENFANT-JÉSUS:** 6039, St-Dominique angle St-Joseph (288-5558 ou 271-0943) — Le 1er septembre à 20 h, La Petite Maison des Arts présente la pianiste Shizuo Sienne et le ténor Claude-Robin Pelletier. Programme: Brahms, Chopin, Liszt, Massenet, Puccini, Ravel, Verdi.

**MAISON DU MEUNIER:** 10897, rue du Pont (288-7288) — Le 28 août à 15 h, l'ensemble Karel, dir. Michel Smith, donne un concert de musique électro-acoustique avec les machines sonores mobiles de Paskel Dufaux dans le parc régional de l'Île-de-la-Visitation.

**PLACE DES ARTS:** Salle Wilfrid-Pelletier (842-2112) — Les 22 et 24 septembre à 19 h et le 1er octobre, l'Opéra de Montréal présente «Werther» de Massenet dans une nouvelle production en français.

**ST. JAMES UNITED CHURCH:** 463, Ste-Catherine Ouest (288-9245) — Concerts d'été les mardis à 12 h 30. — Le 30 août: Adelmá Gomez (Buenos Aires). — Le 6 septembre: Ennio Cominetti (Varenne, Italie).

**SAINTE-PÉTRONILLE DE L'ÎLE D'ORLÉANS:** (418-628-9918) — Musique de chambre. — Le 25 août à 20 h 30: Ensemble Amati. Programme: Mozart, Mendelssohn, Rossini, Respighi, Grieg.

**SALLE WILFRID-PELLETIER:** Place des Arts (842-2112) — Les 20 et 21 septembre à 19 h — Renaissance Man ven. sam. dim. lun. mar. mer. 21 h 10, ven. sam. dim. lun. mar. mer. 16 h — Beverly Hills Cop III ven. sam. dim. lun. mar. mer. 19 h, ven. sam. dim. lun. mar. mer. 13 h 15 — André jeu. 19 h 05, 21 h 25, jeu. 12 h 25, 14 h

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

JEUX DU COMMONWEALTH

## Quessy réussit sa rentrée

MARC DELBÈS  
PRESSE CANADIENNE

Victoria — Le coureur en fauteuil roulant Marc Quessy a réussi sa rentrée aux Jeux du Commonwealth, hier, même s'il est toujours sous antibiotique après avoir souffert d'une infection rénale dès son arrivée à Victoria, la semaine dernière.

L'athlète de Sherbrooke a fourni l'effort minimum en demi-finale du 800 mètres, préférant ménager ses forces pour la finale de demain. Troisième et dernier qualifié de sa vague, il a avoué qu'il n'a pas encore retrouvé toute son énergie.

«Mon objectif était de me qualifier pour la finale, a-t-il expliqué. Je savais que deux des coureurs à mes côtés ont la réputation de partir vite et j'ai décidé de profiter de leur inspiration tout le long de la course. D'autant plus, que c'était une course à

trois seulement en avant. Ça ne servait à rien d'ouvrir la machine.»

Quessy, qui a perdu plusieurs livres, ne se sent plus malade mais il reconnaît qu'il n'est pas au sommet de sa condition physique.

«Quand j'embarque dans le fauteuil et que je viens pour donner un peu de puissance, je m'aperçois que ce n'est pas comme d'habitude. Heureusement, j'ai encore deux jours pour récupérer et travailler sur mon accélération.»

En vue de la finale de demain, Quessy est surtout soucieux du départ. «Il faut que je réalise un excellent départ car Jeff (Adams, l'autre Canadien) est beaucoup plus vite que moi sur 400 mètres d'environ deux secondes. Si je réussis à bien décoller et à me maintenir pendant 550 ou 600 mètres avec les plus rapides, j'ai des chances de monter sur le podium.

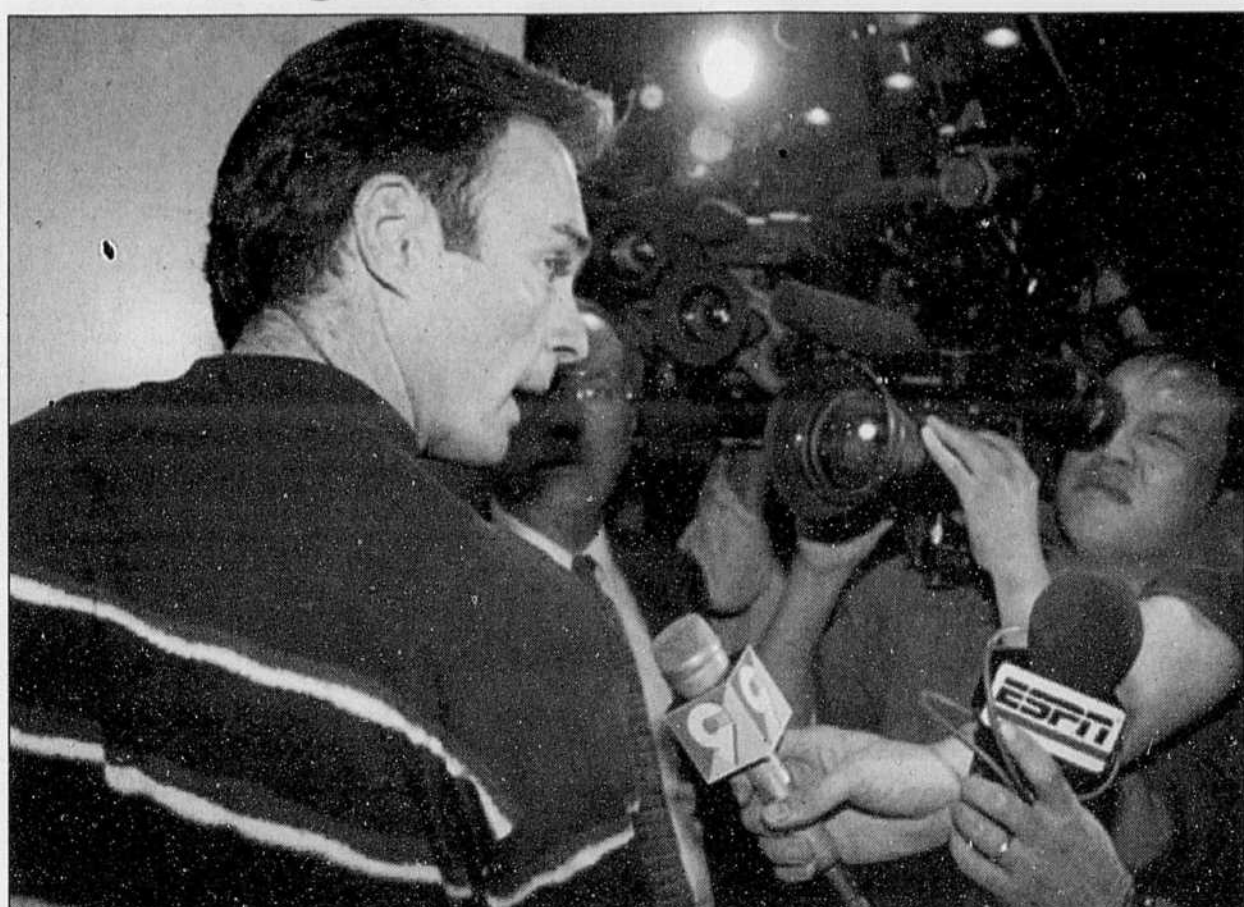
«Si, par contre, je n'obtiens pas un bon départ et que je dois faire le 800 mètres tout seul, ça va être difficile.»

Dans sa condition actuelle, Quessy se refuse à confirmer sa présence dans le marathon de dimanche.

«Dans la condition que je suis aujourd'hui, il n'est pas question que je cours un marathon. Je vais toutefois attendre jusqu'à demain, la date limite, avant de prendre une décision.»

L'Ontarien Jeff Adams a réussi le meilleur chrono des demi-finales en 1 min 45 sec 05.

## Longue journée de négociations



PAUL MOLITOR, un des représentants des joueurs de baseball en grève, s'adresse aux reporters durant une courte pause lors de la première et longue journée de négociations depuis le déclenchement de l'arrêt de travail au baseball, survenu le 12 août. Les propriétaires ont d'abord rencontré le médiateur durant trois heures et demie puis ce dernier a visité les joueurs après coup. S'ensuivit une première phase d'échanges entre les deux parties qui s'est terminée à 18h. Les négociations reprennent ce matin à 9h30.

## L'Argentin Diego Maradona suspendu pour 15 mois

# Ciao calcio...

Zurich (AFP) — Quinze mois de suspension pour dopage ont condamné à une retraite quasi certaine Diego Maradona, la star argentine du football mondial des années 80.

La sentence contre le «pibe de oro» a été prise hier à Zurich par le bureau de la Commission d'organisation de la Coupe du monde de la Fédération internationale (FIFA). Présidé par le Mexicain Guillermo Canedo, le bureau interdit à Maradona de jouer au football «tant au niveau national qu'international entre le 30 juin 1994 et le 29 septembre 1995». Il aura alors 35 ans...

Par ailleurs, Maradona devra s'acquitter d'une amende de 20 000 francs suisses, les mêmes sanctions qui ont frappé Daniel Cerrini, son diététicien personnel et membre officiel de la délégation argentine, reconnu coupable de lui avoir administré un «cocktail» de stimulants à base d'éphédrine.

La présence de cette substance dopante avait été décelée dans les urines du joueur à l'issue du match de Coupe du monde Argentine-Nigeria (2-1), le 25 juin à Boston.

D'abord exclu de l'équipe d'Argentine, Maradona avait ensuite été suspendu par la FIFA en attendant la réunion d'hier à son siège.

«Cette sanction est sans appel», a souligné Joseph Blatter, le secrétaire général de la FIFA, précisant que «les motivations du jugement» ne seraient rendues publiques qu'après avoir été communiquées aux intéressés.

La Fédération argentine (AFA) a pour sa part écopé

d'une «mise en garde pour manque de vigilance». Le président de l'AFA, Julio Grondona, a participé à la réunion mais n'a pas voté, la sanction ayant été prononcée à l'unanimité.

C'est le président de l'Union européenne (UEFA), Lennart Johansson, partisan d'une «sanction exemplaire», qui a proposé la suspension de 15 mois, a indiqué M. Grondona. Se considérant «esseulé», ce dernier a estimé que la sanction aurait pu être «beaucoup plus sévère».

Pour le président de l'AFA, «le dopage a été involontaire», mais Maradona a été desservi par ses antécédents.

Partisan d'une certaine clémence, le président de la FIFA, le Brésilien Joao Havelange, n'a finalement pas participé à la réunion au cours de laquelle les présidents des commissions juridique et médicale de la FIFA ont été entendus.

Outre M. Grondona, les arguments favorables à Maradona ont été présentés par son agent et ami, Marcos Franchi, et par son avocat, Daniel Bolotnicoff. Selon M. Franchi, Maradona est «coupable mais pas responsable», car il a pris des substances défendues sans vraiment le savoir. «Les arguments de la défense n'ont pas été pris en compte», a-t-il poursuivi.

Si théoriquement la FIFA aurait pu prendre une sanction plus sévère, la carrière de Diego Armando Maradona, le «pibe de oro» (gamin aux pieds d'or) semble bien terminée. Une carrière en dents de scie, faite d'heures de gloire, avec notamment la victoire en Coupe du monde en 1986 au Mexique, mais aussi de scandales.

EN BREF

## TRIPLÉ AMÉRICAIN

Les athlètes américains ont raflé mercredi les trois premières places du 100 m lors de la réunion d'athlétisme de Göteborg comptant pour le Grand Prix de l'IAAF: Jon Drummond, qui a couru la distance en 10 sec 21, a devancé Dennis Mitchell (10 sec 27) et Sam Jefferson (10 sec 32). Les États-Unis ont également brillé dans le 100 m dames, remporté par Gwen Torrence en 11 sec 09.

## LE CANADIEN ANNULE SON PRÉ-CAMP

Après les Sénateurs d'Ottawa, le Canadien a fait savoir qu'il annulait son pré-camp d'entraînement, qui devait commencer la semaine prochaine pour la quarantaine de recrues et meilleurs espoirs de l'organisation, une tradition qui remontait à plusieurs années. «C'est en raison de l'incertitude concernant le renouvellement de la convention collective des joueurs», a confirmé hier le directeur des relations publiques du Canadien, Donald Beauchamp. Beauchamp a reconnu que la chose était malheureuse pour les jeunes qui misaient sur cette étape pour recevoir une invitation au camp d'entraînement officiel du Canadien, qui débutera le 7 septembre, au lendemain du tournoi de golf annuel.

une amende de dix millions de pesetas (77 000 \$) à l'attaquant brésilien Romario, qui a rejoint le club mardi avec 23 jours de retard, après avoir prolongé ses vacances au Brésil. Le montant de l'amende a été fixé par l'entraîneur du «Barça», Johan Cruyff, en accord avec les dirigeants, à l'issue d'une réunion avec le représentant du joueur, Giovanni Branchini. «Si Romario n'était pas venu dans de bonnes dispositions, je l'aurais mis à la porte du club aujourd'hui même», a déclaré le technicien néerlandais, qui a estimé que les conversations avec Giovanni Branchini avaient été «très positives».

## COURIER PRÉSENT

Jim Courier disputera l'US Open de tennis à Flushing Meadow. L'ancien numéro un mondial, plongé dans le doute après son élimination à Indianapolis la semaine dernière, a finalement décidé de s'engager dans la bataille new-yorkaise, sa dernière chance d'inscrire un tournoi du grand chelem à un palmarès 1994 dépourvu de tout succès. «Les rumeurs de mon décès ont été largement exagérées», a déclaré en plaisantant Courier à New York où il s'est installé depuis lundi soir et a commencé dès le lendemain à placer des coups droits comme aux plus beaux jours.

## VICTOIRE DE LAREAU

Le Québécois Sébastien Lareau a accédé au deuxième tour des qualifications en vue des Internationaux des États-Unis. Lareau, qui est le septième favori des qualifications, a vaincu le Suédois David Engel en trois manches de 0-6, 6-4 et 6-0. Au prochain tour, il fera face au Mexicain Leonardo Lavalle. Albert Chang, Andrew Sznajder, Bryan Gyetko et Grant Connell sont aussi passés au second tour.

## KOZLOV SOUS CONTRAT

Les Sharks de San Jose ont finalement fait signer un contrat au Russe Viktor Kozlov, leur premier choix au repêchage de 1993, le sixième en tout. Il s'agit d'une entente de quatre ans, évalué à 3,45 millions \$. La saison dernière, l'ailier gauche de six pieds et cinq pouces a obtenu 16 buts et neuf passes avec le Dynamo de Moscou. Chez les Sharks, il rejoindra deux célèbres compatriotes, Sergei Makarov et Igor Larionov.

## MCNALL PLAIDERAIT COUPABLE

Le président des Kings de Los Angeles, Bruce McNall, plaiderait coupable à quatre chefs d'accusation relativement à une affaire de fraude envers une banque fédérale, selon ce qu'indique le Los Angeles Times. McNall était sous le coup d'une enquête de la part d'un jury d'accusation fédéral, concernant une affaire de falsification de documents. On ne s'attend pas à ce que McNall reconnaisse sa culpabilité avant la mi-septembre. La sentence ne sera vraisemblablement pas imposée avant 1995.

## IRBE MORDU

Le gardien Arturs Irbe, des Sharks de San Jose, soigne un doigt cassé, ainsi que des dommages aux nerfs et artères de la main gauche, après avoir été mordu par son chien, chez lui en Lettonie. Irbe est rentré en Californie pour subir des traitements et il espère être en mesure de se présenter au camp d'entraînement au Minnesota la semaine prochaine.

## RÊVE BRISÉ

Le rêve de Tony Meola de jouer au football américain n'aura duré que l'espace du camp d'entraînement. Le gardien de la sélection américaine au Mondial a en effet été écarté mardi de l'équipe des Jets de New York. «Ce n'était pas vraiment le genre d'issue que j'attendais mais je suis satisfait des progrès effectués. Et j'espère revenir», a déclaré Meola, qui, avant tenté de gagner sa place en NFL tandis que plusieurs de ses équipiers du Mondial signaient des contrats fructueux avec des clubs de «soccer» étrangers.

## AMENDE À ROMARIO

Les dirigeants du FC Barcelone (champion d'Espagne) ont infligé

## SAMPRAS FORFAIT

L'Américain Pete Sampras, numéro un mondial, a pour sa part déclaré forfait dans la compétition de double de la coupe Hamlet parce qu'il ressent encore des douleurs à la cheville gauche (tendinite). Il entend néanmoins défendre son championnat aux Internationaux de son pays la semaine prochaine.

## NAVRAILOVA À LA PRÉSIDENTENCE

Martina Navratilova se présente à la présidence de la Women Tennis Association (WTA) à la place de Pam Shriver, un poste qu'elle a déjà occupé, avec un programme de réformes: elle veut revampier le circuit féminin, revoir les règles et assainir le sport. Elle est partisane d'une rencontre au sommet entre la Fédération internationale, les dirigeants des circuits masculin et féminin, les manufacturiers, commanditaires, promoteurs, médias et simples amateurs, pour examiner les problèmes actuels.

## RETRAITE DE JANSEN

Le patineur de vitesse américain Dan Jansen a annoncé qu'il se retirait de la compétition pour se consacrer à sa nouvelle carrière de commentateur sportif.

## VILLENEUVE PLUS RAPIDE

Jacques Villeneuve s'est avéré le pilote le plus rapide mardi et hier lors des deux journées d'essais en prévision du Bosch Spark Plug Grand Prix, qui sera disputé le 18 septembre dans le cadre du championnat Indy Car. Il a effectué 160 tours de piste mardi, dont un en 20 secondes juste, pour faire mieux que Teo Fabi et Mario Andretti (20 sec 03), et quelques autres. Hier, il a récidivé en 19 sec 7, soit un temps plus rapide que l'actuel record de piste, détenu par Andretti depuis 1992.

## Rentrée tranquille à la SRC

Patrick Roy sera reçu par Denise Bombardier à Raison Passion

GILLE MARCOTTE

La tendance serait-elle à mettre la pédale douce sur le merveilleux monde du sport à la télé d'État? Pas vraiment, répond-on à la SRC. Pourtant, il a été bien peu question de sport lors de la présentation-marathon de la nouvelle saison (près de quatre heures) faite hier par la vice-présidente Michèle Fortin et le directeur de l'information Claude Saint-Laurent. Le peu d'insistance en l'occurrence, qu'on a mis à faire «émerger» la programmation de sport n'empêche pas, selon Michèle Fortin, que les temps d'antenne lui, n'a pas fluctué.

«Le sport occupe de huit à 10 % de la grille et c'est le temps qu'on continue de consacrer», affirme-t-elle, précisant que le premier objectif est présentement de «renforcer les informations sportives».

Les Nouvelles du sport, qui ont passé de huit à vingt minutes la saison dernière, gagneront encore du temps: 22 minutes la semaine et 30 le samedi et le dimanche.

La locomotive reste La Soirée du hockey, dont ce sera cette année le 43e anniversaire. Coup de sifflet officiel: le premier octobre. Premier gros changement: l'heure de diffusion. À 19h30 plutôt qu'à vingt

heures, comme c'était le cas depuis des décennies le samedi soir.

Second changement: entre les périodes, le journaliste Yvon Pedneault remplace le «joueurnaliste» Mario Tremblay dont la verve a été retenue par TQS, qui se prépare à une grosse saison de hockey en diffusant des matchs du Canadien et des Nordiques. À noter toutefois que dans l'éventualité où Montréal se trouverait éliminé avant Québec, c'est Radio-Canada qui diffuserait par la suite les matchs des Nordiques.

Outre ces deux canons traditionnels, L'Univers des sports, le samedi, qui est aussi en train de devenir une

institution, est toujours à l'honneur. Il est assuré qu'on profitera de cette émission, notamment pour commencer à préparer le terrain en vue des Jeux d'Atlanta de 1996, dont la SRC est le diffuseur.

Autre événement spécial enfin: Patrick Roy à Raison Passion. Cela s'annonce intéressant de voir comment l'illustre cerbère réagira aux «slap shots» — s'il y a lieu — de Denise Bombardier qui n'était cependant pas là hier pour commenter cette éventuelle rencontre, très occupé qu'elle est à écrire, dans quelque autre secret, un livre. Un livre sur les hommes, a-t-on appris.

## LA TÉLÉVISION DU JEUDI EN UN CLIN D'OEIL

RESEAU	CF	VD	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00
RC	2	4	Ce soir		Que le meilleur gagne	Des jardins d'aujourd'hui	Les jeux de Victoria 94				Le Téléjournal	Le point / sport / météo	Les jeux de Victoria 94 (23h20)		
TVA	10	7	Le TVA éd. 18h	Secrets de famille	Fortunes d'ici et d'ailleurs		La trentaine		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA, éd. réseau	TVA sports et loterie	La vie au Québec
TQS	35	5	La guerre des clans	Quelle histoire!	Elle écrit au meurtre		Cinéma: Le jouet—Fr. 76		Avec Pierre Richard et Michel Bouquet		Le Grand Journal	Sports plus	Sports plus extra		Cinéma
RO	17	8	Passé-Partout	Le monde merveilleux de Disney (1ère/2)	Plaisir de lire		Route des vacances	L'été en ville	Beau et chaud		Visa santé		Route des vacances	L'été en ville	
TV5	15	15	Commemoration...	Des chiffres et des lettres	Journal de F2	Vision 5	Strip-tease		Envoyé spécial		Le soir 3		Paris lumières	40 degrés à l'ombre (23h15)	
CBC	6	13	News		XV Commonwealth Games		News				XV Commonwealth Games				Cinéma
GTV	12	11	Pulse		Entertainment Tonight	Step by Step	Café américain	Sinbad	Seinfeld	Frasier	Counterstrike		News	Pulse	The Arsenio Hall Show
CBS	3	3	News		News	Entertainment Tonight	One West Waikiki		Eye to Eye with Connie Chung		Hotel Malibu		News	Late Show with David Letterman	
NBC	5	16	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Mad About You	Wings	Seinfeld	Frasier	Dateline NBC		News	The Tonight Show	
ABC	22	22	News	News	Star Trek: The Next Generation		My So-Called Life		The Byrds of Paradise		Primetime Live		News	Nightline	Commercial Programs
PBS	57	27	ITN World News	The MacNeil/Lehrer Business...	The MacNeil/Lehrer Newshour		Nature (7e/8)		Horizon		International Dispatch		Solo	America with D. Wholey	Alive TV
PBS	33	14	The MacNeil/Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Burt Wolf's Table	This Old House	Hometime	Mystery!		Love Hurts (1ère/10)		Cinéma: 1900 (2e/2)—It. 76	Avec Burt Lancaster et R. De Niro	
MUSIQUE PLUS	20	20	Solidrok (17h30)	Musique vidéo	Vidéo plus VJ: Marc Coiteux		Musique vidéo								
MUCH MUSIC	26		19h / Fax			Gregory Hoskins	Mike & Mike	Sneak Previews	Videoflow						

## NOS CHOIX À LA TÉLÉ

### DES JARDINS D'AUJOURD'HUI

Visite du jardin d'Henriette Miral à Saint-Lazare.  
Radio-Canada, 19h 30

### BEAU ET CHAUD

Au nombre des invités, Richard Desjardins.  
Radio-Québec, 21h

### LE JOUET

Un original bien meilleur que le remake américain. Avec Pierre Richard, qui sait nous dérider. Si on aime le style du comédien français. Ce film est le premier de Francis Veber.  
TQS, 20h

### EYE TO EYE WITH CONNIE CHUNG

Reportage sur les différences entre les hommes et les femmes.  
CBS, 21h

### AD LIB, SPÉCIAL STARMANIA

En reprise. Avec ceux qui ont joué l'opéra à Paris au printemps dernier.  
TVA, 22h  
Paule desRivières

# LE DEVOIR CULTURE

BOURGOVISION



PIERRE BOURGAULT

## Johnson l'emporte

Peut-être n'avez-vous pas l'occasion, lundi prochain, de regarder le débat des chefs à la télévision. C'est pourquoi je veux aujourd'hui vous en donner une petite idée en vous le résumant tel que le feront Lysiane Gagnon et *La Presse* le lendemain. C'est facile de leur damer le pion puisqu'on sait qu'elles ne feront que répéter ce qu'elles disent depuis des mois.

D'abord la manchette: «Débat des chefs, Johnson l'emporte». La première page étant prête depuis des semaines, on ne va quand même pas en changer à la dernière minute pour tenir compte de l'imprévisible, de l'improbable et de l'impossible. On va d'abord s'attaquer au fond du sujet: le costume. On va noter que Daniel Johnson, veston sombre de bon aloi sur short bermuda gris perle, présentait l'image d'un homme sérieux mais ouvert à l'innovation. De son côté Jacques Parizeau était égal à lui-même: costume trop sombre, cravate en soie de grand-bourgeois loin du peuple, chemise dont le col arrivait mal à masquer la tension du cou. De tout évidence les électeurs ne pouvaient pas se reconnaître en un homme pareillement habillé.

Daniel Johnson avait l'air confiant et souriait à l'occasion comme on lui avait appris à le faire depuis le début de la campagne. Il dégageait une chaleur qu'on ne lui connaissait pas. Quant à Jacques Parizeau il s'est encore beaucoup nui avec ses grands rires francs et joyeux qui dénotent le manque de sérieux du personnage et son intolérable propension à prendre les choses du bon côté.

Johnson avait l'air rassurant, Parizeau avait l'air inquiet, cela va sans dire. Daniel Johnson a réussi à placer le mot «emploi» 147 fois pendant la durée du débat ce qui, contrairement aux méchantes langues qui disent qu'il radote, dénotait plutôt une belle persévérance dans la poursuite d'un objectif qui, bien que mal défini, n'en reste pas moins grandement valable.

Mais vous connaissez Jacques Parizeau. Pendant quatre-vingt dix minutes, il n'a réussi à prononcer le mot «souveraineté» que 17 fois, ce qui démontait bien à quel point il cherchait à cacher son option en semant la plus grande confusion.

Daniel Johnson donnait des réponses franches et directes à toutes les questions sans réfléchir. Il a peut-être coupé les coins un peu rond mais cela ne faisait qu'ajouter à la clarté de son message. On sentait qu'il était mieux préparé que Jacques Parizeau qui, selon sa vilaine habitude, prenait le temps de réfléchir avant de répondre ce qui, comme on le sait, passe très mal à la télévision.

La belle assurance de Daniel Johnson, faite de confiance en soi et de belle simplicité, faisait mentir les pontifes prétentieux qui disaient du premier ministre qu'il était simpliste et insignifiant. Mais Jacques Parizeau! Ah, Jacques Parizeau! Tous auront noté son arrogance et sa prétention à se présenter comme le président de la république. Bouffi d'orgueil, il n'a même pas daigné répondre à M. Johnson quand celui-ci lui demanda de préciser sa position sur le Rwanda.

Le premier ministre a eu l'élégance de ne pas se dissocier de Robert Bourassa. Il a mis les rieurs de son côté en laissant croire qu'il n'était au gouvernement que depuis quelques mois; on a vu ainsi qu'il savait aussi bien manier l'ironie que la candeur. Le chef de l'opposition a été moins heureux en avouant qu'il avait pu faire quelques erreurs durant sa longue carrière politique. Cette apparente franchise trahissait sa volonté de gommer ses différends avec René Lévesque.

M. Johnson parlait une langue simple, parfois incorrecte mais facile à comprendre pendant que M. Parizeau, bien que parlant une langue correcte, n'hésitait pas à employer le mot «usurpateur» pour désigner son adversaire. On sait que ce genre de mot savant jette toujours la plus grande confusion dans les esprits. On doit à la vérité de dire que M. Parizeau avait plus l'air d'un chef d'État que M. Johnson mais encore là ce dernier était plus dans la note puisqu'il n'aspire à diriger qu'un petit État provincial alors que le premier se voit déjà à la tête d'un État souverain qui n'existe même pas.

Donc, sur tous les points, on peut dire que Daniel Johnson a gagné la partie, ce qui devrait lui permettre d'enregistrer de nouveaux gains dans les sondages.

C'est ainsi qu'il se dirige, de victoire en victoire... vers la défaite finale. (Cette dernière phrase est de moi).

TÉLÉVISION

## SRC investit dans les jeunes... et dans les vieux

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Trois nouveaux téléromans prendront l'affiche cet automne à Radio-Canada, dont deux comédies de situation. Le troisième, *4 et demi*, s'attarde sur la vie d'un jeune couple dans la vingtaine.

«C'est le téléroman de tous les débuts», a résumé, hier la vice-présidente de Radio-Canada, Mme Michèle Fortin. Premier couple, premier appartement (d'où le titre), mais aussi premier téléroman pour les auteurs Sylvie Lussier et Pierre Poirier, qui animent *Bêtes pas bêtes*. D'ailleurs un des protagonistes du nouveau téléroman, qui se veut mordant et moderne, est un médecin vétérinaire. Radio-Canada aura donc son téléroman pour les jeunes, pour faire contrepoids à *Chambres en ville*, le gros succès de TVA. Mais Télévision Quatre Saisons fait aussi dans l'immobilier cet automne et lancera sous peu *Triplex*, mettant en scène des jeunes dispersés sur trois étages d'un immeuble. Quand un filon est bon...

En faisant le tour, hier, de la programmation pour l'année qui vient, Mme Fortin a également confirmé que Michel Louvain aurait son émission *Louvain à la carte*, à 12h30, chaque midi, qu'Angèle Dubau dirigerait l'émission musicale hebdomadaire du réseau (*Faites vos gammes*), que René Caron aurait son émission destinée aux personnes âgées (*Entrez la visite*), que Rock et Belles Oreilles ferait son entrée le 8 octobre prochain (RBO Hebdo, le samedi soir) et que trois dramatiques inédites et quatre téléfilms seraient présentés aux *Beaux Dimanches*.

«Nous avons plusieurs nouveaux auteurs, qui ne sont les fils de personne. Une toute nouvelle génération d'auteurs fait son entrée», a déclaré Mme Fortin, hier, en dévoilant les faits saillants de la saison qui s'amorce, dans la plupart des cas au cours de la semaine du 5 septembre.

*Santa Maria* sera présentée le mercredi à 19h. Ça se passe dans un centre de désintoxication, où les relations entre les différents employés sont plutôt tendues.

La comédie *L'Arche de Zoé*, qui sera présentée le jeudi à 19h, est signée Jean Barbeau. L'Arche est un bar fréquenté par un groupe d'habitues qui s'y rendent après le travail pour discuter. Zoé (Sophie Clément) est la propriétaire de l'établissement. L'on promet de servir «des punchs piquants» aux téléspectateurs.

*Scop IV* ne prendra l'affiche qu'en janvier tout comme *Les Héritiers Duval*, qui marquera le retour des personnages de *Jamais deux sans toi*. D'ailleurs, *Jamais deux sans toi: Soleil, maudit soleil*, une dramatique présentée le 13 novembre aux *Beaux Dimanches*, préparera les téléspectateurs au vrai retour des héritiers Duval.

### Des matins «plus souples»

En information, c'est dès lundi prochain que sera lancée l'émission matinale du réseau — *Bon matin* — totalement remaniée, avec, à la barre, Suzanne Lévesque. Radio-Canada espère faire suer son concurrent, TVA, qui obtient de très bonnes cotes d'écoute au lever du jour. Le directeur du service de l'information, M. Claude Saint-Laurent, souhaite avant tout une émission «souple, très vivante». Mme Lévesque sera en ondes dès 6h30 (jusqu'à 8h30). Michel Viens fait partie de son équipe, que l'on retrouvera également au bulletin de nouvelles du midi. Gérard Bérubé, du *Devoir*, et Marie-Ange Barbancourt, de Musique Plus, sont au nombre des chroniqueurs. Pour le reste, en information, l'heure est davantage à la consolidation qu'aux grands bouleversements.

Une nouvelle rédactrice en chef, Mme Hélène Pichette, a rejoint le *Ce soir*, et trois nouveaux bureaux viendront enrichir le *Téléjournal* de Bernard Deroime, soit Mexico, Tokyo et Berlin. «Nous renforcerons aussi le bureau de Radio-Canada à Québec de façon importante», a souligné M. Saint-Laurent. Jean Besré animera *Tous pour un* (l'année débutera avec le thème des Olympiques de Montréal de 1976) et Marie-Claude Lavallée *A tout prix*.

Contrairement à TVA qui n'a pas beaucoup touché à sa grille de jour — les téléromans américains lui fournissant une clientèle abondante et captive — Radio-Canada a effectué plusieurs changements. Mais la vice-présidente, Mme Fortin, a déploré que ses négociations avec l'Union des artistes n'aient pu aboutir, l'empêchant de rediffuser des émissions déjà présentées une première fois.

«L'UDA veut rendre les coûts de rediffusion très élevés, de manière à nous forcer à en faire de nouveaux. Mais le résultat immédiat c'est que nous sommes obligés de diffuser certaines séries américaines (comme *Madame est servie*), contre notre gré», déplore Mme Fortin.

Cela n'empêchera pas Radio-Canada de rediffuser, à une heure de grande écoute (le jeudi à 20h, comme dans le temps), *Les Filles de Caleb* et *Blanche*. Le magazine *M'aimes-tu*, sur la famille, précèdera la télé-série et *Tous pour un* la suivra, à 21h. Puis viendra *Fous de la pub*, avec Rémi Girard, dont la première série fut présentée à Radio-Québec.

L'émission culturelle du réseau, *La Ruée vers l'art*, ne sera plus présentée le dimanche. Elle reprend le créneau qu'occupait *La Bande des six*, soit le samedi à 17h. Marie Plourde anime mais ne fera quasiment plus d'entrevues en studio. Elle sera dehors. Marie-Michèle Cron, Franco Nuovo, Michel Coulombe, Sébastien Benoît et Isabel Hardy feront le tour des actualités culturelles. *Raison Passion* suit, avec Denise Bombardier. M. Saint-Laurent a précisé hier qu'avec une moyenne de 447 000 téléspectateurs, Mme Bombardier réussit très bien.

Si *La Ruée vers l'art* s'inscrit dans la grille du samedi, c'est entre autres pour permettre le retour de la *Course Destination Monde* le dimanche à 17h. Une nouvelle émission sur la musique, *Faites vos gammes*, viendra remplacer *En avant la musique*, qu'animait Michel Desautels. Suzanne Lévesque et son excellent chroniqueur, Jean Fugère, conservent *Sous la couverture* sur l'univers des livres, le dimanche à 16h.

Mais Mme Fortin est avant tout fière de «ses» *Beaux Dimanches*, qui sont constitués de dramatiques et de téléfilms maison, de dossiers, de galas et de spectacles.

Signalons enfin une émission spéciale sur les adolescents, *Ici Ados Canada*, avec Chantal Franck et Serge Thériault, dont la première édition, présentée en janvier 1993, était aussi drôle que pertinente. Tous cela, bien sûr, sans oublier la soirée des élections.

SPECTACLES

## Du rock au menu

Rock sans frontière jumèle la relève à des artistes plus connus

GUYLAINE MAROIST

Les Montréalais ont eu leur ration de musique en plein-air cet été mais la ripaille n'est pas encore terminée. Un autre événement musical nous attend ce week-end: Rock sans frontière. Menu rock donc, au square Berri, à partir de ce soir et jusqu'à dimanche.

Rock sans frontière en est à sa troisième édition mais siège pour la première fois au square Berri grâce à l'appui de la Ville de Montréal. Le banquet rock succède au Festival international de rock de Montréal (FIRM) qui ferait boutique en 1991. «Le départ du FIRM a effectivement créé un vacuum du rock à Montréal, affirme Benoît Toupin, coordonnateur de Rock sans frontière. Nous espérons combler ce vide.»

«Nous avons deux objectifs principaux. D'abord donner une plateforme à la relève rock que nous jumelons dans la programmation à des vedettes plus connues. Et si l'événement s'intitule Rock sans frontière, c'est pour souligner que le rock que nous proposons est ouvert sur différents styles et diverses cultures.»

Ce soir, à partir de 19h30, Seventh Fire, groupe de rock alternatif mûri de folklore autochtone, ouvre le bal. Suivront Wild T and The Spirit, fils spirituel de Jimi Hendrix, et Lee Aaron, rockeuse à bustier et talons-àiguilles.

Demain, on présente la chanson éclectique du groupe rouennais Fata Morgana; le rock de plus en plus corsé de Madame; le métal post-grunge de Love Chain suivi du blues-rock de notre Nanette nationale.

Samedi, dès 17h, place au hip-hop montréalais de Shades of Culture; au rock des Outskirts, gagnant du concours «CHOM l'Esprit 1993»; au fusion alternatif de Spicy Box, découverte du Printemps de Bourges; au rock alternatif des Spirits Pushers et au métal ciselé de Voivoid.

Dimanche, on nous invite à découvrir Doc et les chirurgiens, gagnant de Cégeps en spectacle; Geoulah, groupe trilingue spécialiste du «rock-reggae à saveur hébraïque» (!); Ex-Libris, gagnant de l'édition 1994 de l'Empire des futures stars et Nine Below Zero, formation britannique qui fait dans le blues-rock et qui accompagne désormais la rockeuse Alanah Myles. Et justement, la «Scarlett O'Hara du rock canadien», véritable bête de scène, assure le spectacle de clôture du week-end rock. Parfait pour faire le plein d'énergie avant la rentrée automnale.

ROCK SANS FRONTIÈRE  
Du 25 au 28 août 1994,  
au Square Berri.

Daniel Johnson a réussi à placer le mot «emploi» 147 fois durant le débat.



Suzanne Lévesque animera *Bon matin*.

## Marlon Brando écrit sa vie

À 70 ans, Marlon Brando a décidé de raconter l'histoire de sa vie pour permettre à ses enfants de distinguer «la vérité des mythes», selon un communiqué de l'acteur annonçant la prochaine parution de son autobiographie. *Brando: les chansons que m'a apprises ma mère* sera publié le 7 septembre par Random House, a annoncé Harold Evans, président de cette maison d'édition.

L'ouvrage a été écrit en collaboration avec Robert Lindsey, ancien journaliste du *New York Times*, qui avait déjà aidé l'ex-président Ronald Reagan à rédiger son autobiographie.

«A l'exception de problèmes moraux et poli-

tiques qui ont fait naître en moi le désir de m'exprimer, j'ai fait de mon mieux tout au long de ma vie pour demeurer silencieux, pour le salut de mes enfants et le mien propre», a déclaré Marlon Brando dans un communiqué.

«Mais aujourd'hui, dans ma 70e année, j'ai décidé de dire l'histoire de ma vie du mieux que je le peux, afin que mes enfants puissent séparer la vérité des mythes que d'autres ont créés à mon sujet, puisque à notre époque les mythes sont créés par qui-conque est pris dans le tourbillon turbulent et déformant de la célébrité», conclut l'interprète du *Parrain*.

## Sauvons le Taj Mahal!

New-Delhi (AFP) — Des écologistes indiens ont lancé dimanche une campagne mondiale pour sauver le Taj Mahal d'Agra menacé par la pollution. L'Indian Council for Environmental Action se propose de recueillir «un million» de signatures afin d'attirer l'attention des autorités indiennes et d'organismes internationaux pour sauver ce monument d'époque moghole dont la superstructure a été rongée par la pollution des usines environnantes.

Des morceaux de marbres se sont déjà déta-

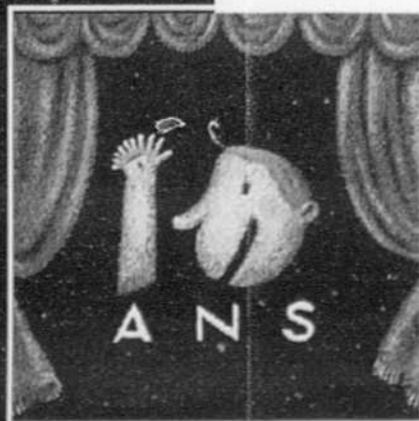
chés du monument construit au XVII<sup>e</sup> siècle par l'empereur moghol Shah Jahan en souvenir de son épouse défunte. Les minarets de marbre, blanc à l'origine, ont également pris une couleur jaunâtre au cours des dernières années.

La cour suprême indienne a ordonné au début de l'année la fermeture de 220 usines émettrices de fumées dans la région d'Agra et a demandé à une raffinerie de pétrole nationalisée de prendre des mesures antipollution.

## Nouvel album de Nirvana?

Los Angeles (Reuter) — Les membres du groupe américain Nirvana, symbole du mouvement grunge dont l'ascension a été stoppée par le suicide du chanteur Kurt Cobain, il y a de cela quatre mois, songent à lancer un double album postume réunissant des enregistrements réalisés lors de concerts du groupe en novembre, a annoncé la compagnie de disque Geffen.

*Verse Chorus Verse* proposera environ 30 pièces dont certaines versions inédites enregistrées entre 1989 et 1994 ainsi que le spécial *Unplugged* présenté au réseau MTV l'an dernier.



SAMEDI, VOUS SAUREZ TOUT  
SUR NOTRE PROGRAMMATION 1994-1995  
À NE PAS MANQUER



288-7211